

La FAO estivale vous souhaite un bel été indien

La série estivale de la Feuille d'avis officielle consacrée aux Genevois et aux Genevoises illustres à travers le monde se referme aujourd'hui après deux étés successifs au cours desquels nous avons accompagné nos compatriotes dans leur épopée à travers le monde et à travers les siècles. Leur expérience nous a permis de découvrir d'autres contrées avec le regard d'une autre époque. Elle a aussi donné à Genève la possibilité de resplendir sous d'autres cieux.



Robert Hensler
Chancelier d'Etat

Cette année encore, ces tranches de vie relatées depuis le mois d'août impressionnent et suscitent respect et admiration. Le banquier Jacques Necker (1732-1804), par exemple, a su s'imposer à la cour du roi de France Louis XVI en tant que contrôleur général des finances, puis ministre d'Etat, alors qu'il était genevois et protestant. Renvoyé par le roi le 11 juillet 1789, notamment en raison de sa volonté d'ouverture en faveur du tiers état, il est rappelé dans ses fonctions cinq jours plus tard, juste après la prise de la Bastille. D'autres Genevois se sont mis au service de la France. C'est le cas du Marquis de Châteaueux, Jacques André Lullin (1728-1816), à la tête d'un régiment militaire à disposition du roi Louis XVI. Ou encore de Théodore Tronchin (1709-1781), médecin que les cours d'Europe appelaient au chevet de leurs malades et qui finira par s'installer au Palais-Royal à Paris. D'autres Genevoises et Genevois ont couru l'aventure un peu plus loin. Ce fut le cas du peintre portraitiste Jean-Etienne Liotard (1702-1789), sur-

nommé le peintre turc pour avoir adopté l'accoutrement local lors de son long séjour en terre ottomane. Ou encore, plus proche de nous, la journaliste, photographe et aventurière Ella Maillart (1903-1997) qui partit à la découverte de l'Iran, de l'Afghanistan, de l'Inde et du Népal durant la première moitié du XX^e siècle.

L'année précédente, nous avons retracé les parcours d'Albert Abraham Gallatin (1761-1849), qui devint secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis d'Amérique, de François Le Fort (1656-1699), qui accumula les honneurs militaires et accéda au poste de général-amiral du tsar Pierre le Grand, du diplomate Jean-Gabriel Eynard (1775-1863), qui œuvra pour l'indépendance grecque, et de tant d'autres encore.

Le Musée des Suisses dans le monde au Château de Penthes

Si vous souhaitez en connaître davantage sur ces Genevoises et Genevois illustres à travers le monde, je vous invite à vous rendre au Château de Penthes à Pregny-Chambésy qui abrite le Musée des Suisses dans le monde. Vous y trouverez des objets leur ayant appartenu ou témoignant de leur épopée dans les grandes capitales ou aux confins du monde. Nul doute que le

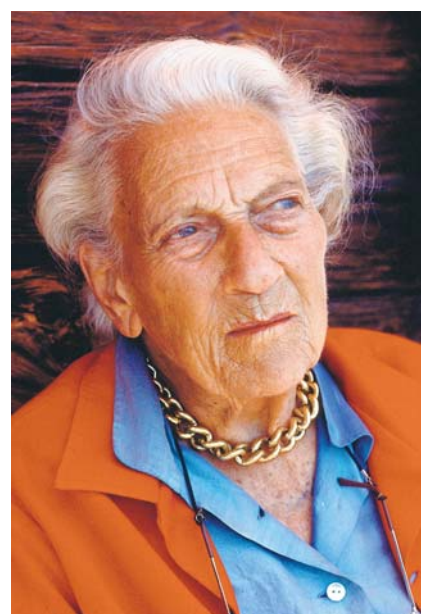
souvenir d'autres concitoyens rejoindra les salons du Château de Penthes, dans les décennies à venir.

Des milliers de Genevoises et Genevois ont en effet choisi de vivre à l'étranger, par goût de l'aventure, pour des raisons professionnelles, par défi ou parfois par amour. Ils font partie de ce que l'on nomme communément la cinquième Suisse, en référence aux quatre régions linguistiques de notre pays: ce sont les Suisses de l'étranger. Actuellement, quelque 700000 expatriés sont recensés par les diverses représentations consulaires. Même à l'étranger, ils maintiennent des liens étroits avec leur pays et canton d'origine. Le magazine périodique *La Revue Suisse*, édité par l'organisation des Suisses de l'étranger présidée par le Genevois Jacques-Simon Eggly, leur apporte régulièrement des informations sur l'actualité fédérale. Grâce à Internet, nombreux sont ceux qui suivent à distance les dernières nouvelles de leur canton.

Genevoises et Genevois de l'étranger participent à la vie politique

Les Suisses de l'étranger participent également à la vie politique grâce au droit de vote accordé depuis juillet 1992 sur le plan fédéral ainsi que dans certains cantons, dont Genève. Ce droit de vote est important, car il leur permet d'entretenir leurs liens, on pourrait même dire leurs racines, avec leur canton d'origine.

Jusqu'à présent, les quelque 16812 électrices et électeurs de l'étranger exprimaient leur vote exclusivement par correspondance. Pour la première fois, à l'occasion des votations du 27 septembre prochain, celles et ceux qui résident dans l'un des 27 pays de l'Union européenne ou dans un pays signataire de l'arrangement de Wassenaar¹ auront en plus la possibilité de voter par Internet. Cela représente 15597 personnes, soit 92,8% de l'en-



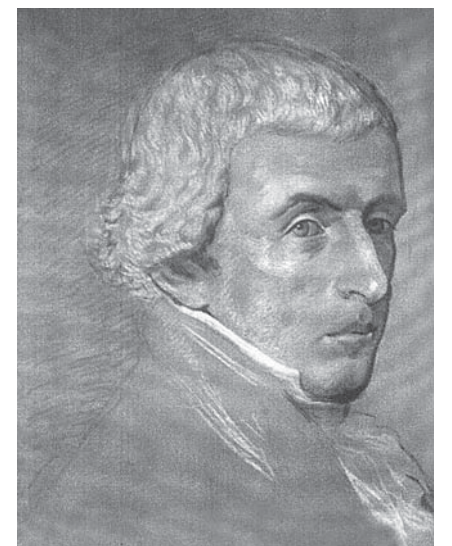
Ella Maillart (1903-1997) Photo Patrick Martin



Jean Etienne Liotard (1702-1789)



Albert Gallatin (1761-1849)



François Pierre Ami Argand (1750-1803)

semble des électrices et électeurs genevois de l'étranger. Ils viendront s'ajouter aux quelque 44000 citoyennes et citoyens des dix communes d'Anières, Bernex, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Grand-Saconnex, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Thônex et Vandœuvres qui pourront également utiliser ce type de vote. Ils auront de nouveau cette possibilité lors des votations du 29 novembre 2009.

Malgré la distance, le canton de Genève déploie des efforts pour maintenir le contact avec ses citoyennes et citoyens de l'étranger et maintenir le souvenir des plus illustres d'entre eux. Je vous souhaite, lectrices et lecteurs de la FAO, une bonne rentrée déjà bien entamée.

Robert Hensler
Chancelier d'Etat

¹ Ces pays sont l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, la Croatie, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Russie, la Turquie et l'Ukraine.



L'une des salles du Musée des Suisses dans le monde, situé au domaine de Penthes à Pregny-Chambésy. Photo Manuel Faustino.

Votre rendez-vous avec les bonnes adresses en page 7

CHANCELLERIE

ARRÊTÉ

relatif à la désignation
des contrôleurs pour l'élection
le 11 octobre 2009
de 100 député-e-s au Grand Conseil

Du 14 septembre 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu les articles 47 et 48 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847;
vu les articles 67, 73 et 168 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,

Arrête

Mmes Eliane BURNIER (PLG),
Marie-Eve TEJEDOR (SOPT),
MM. Robert ABREZOL (PSG),
Olivier PERROUX (PEG),
Daniel DUCOMMUN (PRD),
Richard MERIER (PDC),
Michel STAMBACH (UDC),
Jacques ANDRIE (MCG),
Geiji WENGER (DAL),

sont désignés aux fins de contrôler les opérations relatives à l'élection le 11 octobre 2009 de 100 député-e-s au Grand Conseil.

Les travaux, placés sous la présidence du chancelier d'Etat, auront lieu à

UNI-Mail, 40, boulevard du Pont-d'Arve, 1205 Genève, les dimanche 11 et lundi 12 octobre 2009.

Les recours contre la décision en matière de désignation des contrôleurs doivent être adressés au Tribunal administratif au plus tard 6 jours dès le lendemain de la publication du présent arrêté.

Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:
Robert HENSLER

ARRÊTÉ

approuvant le plan d'extraction
No PE 03-2008 situé au lieu-dit
Les Etaillies, sur le territoire
de la commune de Laconnex

Du 14 septembre 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu le projet de plan d'extraction No PE 03-2008 établi par le département du territoire (ci-après DT) le 6 août 2008; vu l'enquête publique No SCG-11, ouverte du 16 janvier au 20 février 2009 y relative;

vu la notice d'impact sur l'environnement établie par CSD Ingénieurs Conseils SA (ci-après CSD) en juillet

2008, vu l'évaluation de cette dernière par le service d'étude de l'impact sur l'environnement du DT du 29 septembre 2008 et vu le complément à la notice d'impact sur l'environnement de CSD de décembre 2008;

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Laconnex du 9 mars 2009;
vu le plan directeur des gravières de 1999 et le projet de nouveau plan directeur des gravières de mars 2009;
vu la procédure d'opposition ouverte du 24 avril au 24 mai 2009;
vu l'opposition formée par M. Axel Tuchschnid le 25 mai 2009;
vu l'arrêté de ce jour statuant sur l'opposition formée au plan d'extraction No PE 03-2008;

vu les articles 6, alinéa 1, de la loi sur les gravières et exploitations assimilées du 28 octobre 1999, et 5 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers ou localités du 9 mars 1929,

Arrête

1. Le plan No PE 03-2008 est déclaré plan d'extraction en vertu de l'article 6 de la loi sur les gravières et exploitations assimilées. Ce plan d'extraction, d'un volume de 132200 m³, concerne la parcelle

No 10037 de la commune de Laconnex.

- Conformément aux articles 37 de la loi sur les gravières et exploitations assimilées et 35 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, un recours peut être déposé contre le présent arrêté auprès du Tribunal administratif, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève. Le recours n'est recevable que si la voie de l'opposition a été préalablement épuisée.
- Un exemplaire du plan No PE 03-2008 susvisé, certifié conforme par le chancelier d'Etat, est déposé en annexe aux actes du Conseil d'Etat.

Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:
Robert HENSLER

ARRÊTÉ

approuvant le tarif de base
(non LAMal) relatif à la prise
en charge des malades hospitalisés
en division commune des
Hôpitaux universitaires de Genève

Du 14 septembre 2009

LE CONSEIL D'ÉTAT,
vu les articles 5, alinéa 4, et 15 de la loi sur les établissements publics médicaux du 19 septembre 1980 (K 2 05); vu les articles 2 et 3 du règlement concernant l'admission des malades dans les établissements publics médicaux du 7 novembre 1984 (K 2 05.04); vu la décision du Conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) du 19 mars 2009; vu le tarif de base (non LAMal) relatif à la prise en charge des malades hospitalisés en division commune des HUG du 19 mars 2009; vu la lettre du Surveillant des prix du 9 juillet 2009,

Arrête

- Le tarif de base (non LAMal) relatif à la prise en charge des malades hospitalisés en division commune des Hôpitaux universitaires de Genève du 19 mars 2009 est approuvé.
- Sa date d'entrée en vigueur est fixée rétroactivement au 1er janvier 2009.

Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat:
Robert HENSLER

FINANCES

SERVICE DE SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Par décision du 8 septembre 2009, le Service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance a approuvé les dispositions réglementaires relatives à la liquidation partielle de la **Fondation de prévoyance complémentaire en faveur des membres de la Direction de Rolex SA et de sociétés affiliées** (dossier 2047). Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans

un délai de 30 jours à compter de la présente publication, auprès du Tribunal administratif fédéral, Cour III, à Berne.

OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE (OCSTAT)

L'OCSTAT offre un service d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève. Il est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de particuliers.

Publications

Une série de publications, regroupées en trois collections. Les principales sont: Annuaire statistique, Mémento statistique, Bulletin statistique, Coup d'œil, Communications statistiques, Etudes et documents, Reflets conjoncturels, Tableaux de bord.

A l'exception de l'Annuaire statistique, disponible sur papier ou CD-ROM, toutes ces publications sont téléchargeables sur le site Internet de l'OCSTAT.

Téléphones: +41 (0)22 388 75 00

(accès principal)
+41 (0)22 388 75 65
(répondeur automatique):
indice des prix
à la consommation).
Télécopieur: +41 (0)22 388 75 10.

Messagerie: statistique@etat.ge.ch
Internet: www.ge.ch/statistique

Heures d'ouverture
L'accueil des visiteurs est assuré de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi).

Centre de documentation
Il est ouvert au public de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), ou

sur rendez-vous.
Tél. +41 (0)22 388 75 00.

Relais de diffusion de l'INSEE
Le centre de documentation de l'OCSTAT offre en consultation les publications de l'INSEE (France) aux niveaux national et régional (Rhône-Alpes).
Office cantonal de la statistique, 82, route des Acacias, case postale 1735, 1211 Genève 26.

Le conseiller d'Etat
David HILER.

INSTITUTIONS

SOMMATION AUX PROPRIÉTAIRES DES VÉHICULES EN FOURRIÈRE

Dans un délai de 10 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après: **Voitures de tourisme - livraisons - remorques:**

Ford Fiesta
WFO BXX GAF BNK 56 265
Ford Fiesta
WFO BXX GAF BKR 18 702
Ford Focus
WFO AXX GCD AYR 25 457
Mitsubishi Carisma
XMC LND A2A WF 095 360
Opel Corsa VSX 0000 73R6 035 123
(F) 4141 VE 74
Opel Ascona WOL 0000 87F6 055 966
Opel Corsa VSX 0000 94J4 112 701
Peugeot 307
VF 33 CNFUL 84 361 953
Renault Clio VF1 S5 760 508 031 598
(F) 6220 YM 74
Volvo S40 YV1 VS 1603 TF 017 303
VW Sharan
VWV ZZZ 7 MZVW 024 075
Motocycle:

Sanyang Super Duke 125
RFGA 125 D2WS 802 105

Cyclomoteur:
Peugeot 103 SP 9 670 753
Dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, les détenteurs des véhicules désignés ci-après: **Motocycle:**
MBK Ovetto
VTL 5AD 00000 440 418

Voitures de tourisme - livraisons - remorques:
Hyundai Lantra
KMHJF 31 JPPU 338 517
(F) 633 ABK 38
Opel Astra Caravan
WOL 0000 51T2 675 849
Peugeot 406 VF 38 E6 FZF 81 237 222
(F) 8093 YE 01
Renault Espace
VF8J 637 050 R 110 563
(F) 3378 GQ 48

et se trouvant actuellement en fourrière, sont sommés de se présenter à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation, fourrière cantonale, 94, route de Veyrier, Carouge, de 7 h 30 à 16 h, en justifiant de leur qualité de détenteur, pour prendre possession de leur bien après paiement des divers frais. Les personnes qui prétendent à des droits sur ces véhicules sont également sommées de s'annoncer au même service et dans les mêmes délais pour en justifier.

Les véhicules dont le détenteur connu ou inconnu ne se sera pas présenté dans les délais indiqués après cette notification et les véhicules qui n'auraient pas été repris en charge aux conditions fixées seront vendus aux enchères publiques, de gré à gré pour les deux-roues, ou conduits à la démolition.

COMMENT OBTENIR UN PASSEPORT? UNE CARTE D'IDENTITÉ?

Se présenter personnellement à la commande:
- les passeports et les cartes d'identité doivent être commandés dans

la mairie de la commune de domicile (Ville de Genève: 8, rue du Nant);

- les documents d'identité seront envoyés directement par le fabricant, par courrier recommandé, dans un délai maximal de 5 à 8 jours ouvrables pour les cartes d'identité et 15 jours ouvrables pour les passeports.

Documents nécessaires

- Pour les Confédérés et Genevois:
- livret de famille ou certificat individuel d'état civil, ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés;
 - passport et carte d'identité: 1 photographie récente de face et sans chapeau (format 4 x 6) quel que soit l'âge du requérant;
 - ancien passeport ou carte d'identité s'il y a lieu.
- Pour les mineurs:
- autorisation légalisée des parents ou présence de l'un d'eux aux guichets;
 - signature obligatoire dès l'âge de 7 ans;
 - éventuellement, jugement de divorce des parents.

Extrait du tarif

Passeports
- adultes (validité 10 ans) 120 F
- enfants jusqu'à 18 ans (validité 0 à 3 ans: 3 ans) 55 F
3 à 18 ans: 5 ans)

Carte d'identité
- adultes (validité 10 ans) 65 F
- enfants jusqu'à 18 ans (validité 0 à 3 ans: 3 ans) 30 F
3 à 18 ans: 5 ans)

Passeport + carte d'identité
- Adultes 128 F
- enfants jusqu'à 18 ans 63 F
+ frais de port par document: 5 F

Passeports provisoires
Adultes - enfants 100 F
Validité 1 an.
Délai: 3 jours ouvrables.

Aéroport de Genève-Cointrin
police sécurité internationale
Délai: 1 à 5 heures.
Validité: 1 an maximum.
Prix: 150 F

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Département des institutions rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible d'amende. En outre, l'occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service de la sécurité et de l'espace publics, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l'autorisation du service du commerce (1, rue de Bandol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39, fax 022 388 39 40) doit également être obtenue s'agissant de l'organisation d'une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert,

etc.) ou d'une tombola, de la diffusion de films ou de l'exploitation d'une buvette.

AVIS AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Il est rappelé que, selon l'article 23, alinéa 1, de la loi sur les procédés de réclames, du 9 juin 2000, **l'affichage en dehors des emplacements prévus et autorisés est strictement interdit.**

Les organisateurs de manifestations doivent en conséquence donner toutes instructions utiles aux poseurs d'affiches et exercer une surveillance afin de s'assurer que ces instructions soient scrupuleusement observées.

Le conseiller d'Etat
Laurent MOUTINOT

SOMMAIRE	
CHANCELLERIE D'ÉTAT	2
DF	2
DI	2
DCTI	3
DT	3
DES	4
POUVOIR JUDICIAIRE	4
POURSUITES ET FAILLITES 5-6, 8-9	
REGISTRE DU COMMERCE 9 À 12	
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	10-11

LE NOUVEL ANNUAIRE DES MEDIAS EST ARRIVÉ!

ANNUAIRE DES MEDIAS SUISSES 2009-2010

• Liste de tous les membres du Club Suisse de la Presse
• Journalistes et correspondants de la presse internationale accrédités en Suisse
• Agences de presse mondiales
• Guide complet de la presse écrite et des médias audiovisuels suisses
• Chargés d'information dans les entreprises et l'administration publique

**EDITION ENTIEREMENT
REMISE À JOUR**

Egalement en vente à :
Accueil Hôtel de Ville, Rue de l'Hôtel de Ville 2

Oui, faites-moi parvenir — exemplaire(s) de l' "Annuaire des médias suisses 2009-10" à Fr. 25.-/pce*
(* + frais de port: Fr. 5.-)

Nom, prénom: _____ Adresse: _____
NP/Lieu: _____ Date: _____ Signature: _____
A retourner à: Club Suisse de la Presse - 106, route de Ferney - 1202 Genève - Fax 022 546 14 45 - secretariat@esp.ge.ch
Commande par internet: <http://www.geneve.ch/chancellerie/commandes/>

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

OUVRAGES DE PROTECTION CIVILE - ABRIS

Le Département des constructions et des technologies de l'information rappelle que, conformément à l'article 46, alinéa 1, de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, du 4 octobre 2002, lors de construction de maisons d'habitation, de homes et d'hôpitaux, les pro-

priétaires d'immeubles doivent réaliser des abris, les équiper et, par la suite, les entretenir.

Pour plus d'informations, un aide-mémoire «L'abri privé» peut être consulté sur le site Internet de la sécurité civile: <http://www.ge.ch/securitecivile>

Pour tout renseignement complémentaire: sécurité civile, bureau des constructions, tél. 022 727 02 02.

AVIS DE CONSULTATION

En application de l'article 9 de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988, fixant la procédure applicable aux requêtes en autorisation présentées par les organisations internationales pour des projets de construction mis au bénéfice du régime des immunités, le Département des constructions et des techno-

logies de l'information informe les intéressés du dépôt de la requête suivante:

Demande **No DD 103105**. Requérant: **CERN - Organisation européenne pour la recherche nucléaire**. Mandataire: **M. Jacques Perret, architecte**. Objet: «**CERN**» **extension du restaurant 1**, sur parcelle Nos 4156 et 11482, feuille No 23, 385, route de Meyrin, commune de Meyrin.

Les plans peuvent être consultés auprès du Département des constructions et des technologies de l'information, 5, rue David-Dufour, office des autorisations de construire, 4e étage, dans un délai de 30 jours à compter de la publication. Les observations éventuelles peuvent être adressées dans le même délai à l'adresse susvisée.

Le conseiller d'Etat
Mark MULLER.

TERRITOIRE

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE FAMILIALE

Attention aux risques liés aux produits de traitement des eaux!

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscine familiale doivent prendre les mesures suivantes:

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant;
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupé-

ration (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânavs.

La «Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales» vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse: www.ge.ch/eau/directives

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (tél. 022 388 64 00.)

TRANSPORTS DE DÉCHETS PAR VÉHICULES OUVERTS

Les entreprises concernées sont avisées que, lors du transport de déchets par véhicules ouverts, tels que déchets ménagers incinérables, déchets industriels incinérables, déchets recyclables (végétaux, papier, carton, plastique, déchets à trier, etc.), ces derniers doivent impérativement être équipés de filets ou de bâches, de telle sorte que les déchets ne se répandent pas sur la voie publique, cela conformément à l'article 28, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20.01).

Nous demandons aux chauffeurs de vérifier que les bennes soient complètement vidées de tous déchets avant que les véhicules ne reprennent la route. Il en va de même pour l'auge des camions poubelles.

Les entreprises sont informées qu'il sera procédé à des contrôles aux entrées des installations agréées par le département. Conformément à l'ar-

ticle 43 de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), les contrevenants sont passibles d'une amende administrative d'un montant de 100 à 60 000 F.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Afin d'assurer la propreté sur le territoire du canton, dans l'intérêt de tous les habitants, les déchets urbains communaux sont levés par les soins des communes. Pour les autres déchets, les horaires d'ouverture sont les suivants:

Les Cheneviers

40, route de Verbois, tél. 022 727 41 11, fax 022 727 41 12. Du lundi au vendredi: 7 h à 16 h 15; samedi: 7 h 30 à 11 h 45.

Centre de traitement des déchets spéciaux

40, route de Verbois, tél. 022 727 42 22, fax 022 727 42 23. Du lundi au vendredi: 7 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30, sur rendez-vous pour les industries; samedi fermé.

Quai de chargement de la Jonction

Route des Péniches, tél. 022 727 42 66, fax 022 727 42 67. Lundi, mardi, jeudi, vendredi: matin fermé (réservé aux véhicules de voirie); après-midi: 13 h 15 à 16 h 15; mercredi: 7 h 30 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 15; samedi fermé.

Décharge du site de Châtillon et installation de traitement des matières de routes (ITMR)

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 420 91 11. Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 16 h; samedi fermé.

Installation de compostage du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 420 91 11.

Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 17 h; samedi fermé.

Usine de méthanisation du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 420 91 11.

Du lundi au vendredi: 7 h 15 à 11 h 30 et 13 h à 17 h; samedi fermé.

Espace récupération du site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville à Bernex, tél. 022 420 91 22.

Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi et dimanche: 9 h 30 à 17 h.

Espace récupération de la Praille

Avenue de la Praille 47 à Carouge, tél. 022 388 11 99.

Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi et dimanche: 9 h 30 à 17 h.

Espace récupération des Chânavs

Chemin des Chânavs à Bellevue, tél. 022 774 09 50.

Du lundi au vendredi: 14 h 30 à 19 h 30; samedi: 9 h 30 à 17 h; dimanche et jours fériés: fermé.

AFFAIRES MILITAIRES ÉQUIPEMENT PERSONNEL

L'article 11 de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (LAAM), du 3 février 1995, dispose que l'équipement personnel reste la propriété de la Confédération. Les militaires ne peuvent ni l'aliéner, ni le mettre en gage.

Les militaires veillent à conserver en lieu sûr et à maintenir en bon état l'équipement personnel. Ils remplacent les effets devenus inutilisables (article 12).

L'utilisation de l'équipement hors du service est autorisée, à l'exception des effets d'équipement suivants:

- l'arme à feu d'ordonnance
- le masque de protection
- la tenue de camouflage et la tenue de protection thermique
- la tenue de sortie

Les armes d'ordonnance peuvent être utilisées pour participer à des exercices de tir sur les places réservées à cet effet, et reconnues par les autorités militaires cantonales compétentes, ou sur les places de tir en campagne autorisées par les officiers fédéraux de tir, ou pour participer à des concours militaires (article 41 de l'ordonnance du DDPS concernant l'équipement personnel des militaires, du 9 décembre 2003).

AFFAIRES MILITAIRES LIVRET DE SERVICE

L'ordonnance du Conseil fédéral sur les contrôles militaires (OCOM), du 10 décembre 2004, dispose que le livret de service contient les données les plus importantes pour le détenteur en ce qui concerne l'accomplissement des obligations et du service militaires.

Il doit être remis et utilisé exclusivement à des fins de service; il en va de même pour la consultation et la publication des données (article 7).

Le livret de service doit être conservé par le détenteur jusqu'à sa libération des obligations ou du service militaires (article 9).

La perte du livret de service doit être annoncée à l'autorité militaire cantonale dès qu'elle est constatée, afin que celle-ci puisse établir un duplicata (article 11). Pour l'établissement d'un duplicata, l'autorité militaire cantonale perçoit un émoulement de CHF 100.-. Les personnes astreintes aux obligations ou au service militaires qui contrevennent à leurs devoirs relevant des contrôles militaires doivent être sanctionnées disciplinairement pour inobservation des prescriptions de service, et peuvent être punies d'une amende jusqu'à CHF 1000.- ou de dix jours d'arrêts au maximum.

TRANSPORTS DE DÉCHETS PAR VÉHICULES OUVERTS

Les entreprises concernées sont avisées que, lors du transport de déchets par véhicules ouverts, tels que déchets ménagers incinérables, déchets industriels incinérables, déchets recyclables (végétaux, papier, carton, plastique, déchets à trier, etc.), ces derniers doivent impérativement être équipés de filets ou de bâches, de telle sorte que les déchets ne se répandent pas sur la voie publique, cela conformément à l'article 28, alinéa 1, du règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20.01).

Nous demandons aux chauffeurs de vérifier que les bennes soient complètement vidées de tous déchets avant que les véhicules ne reprennent la route. Il en va de même pour l'auge des camions poubelles.

Les entreprises sont informées qu'il sera procédé à des contrôles aux entrées des installations agréées par le département. Conformément à l'article 43 de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), les contrevenants sont passibles d'une amende administrative d'un montant de 100 à 60 000 F.

DÉCHETS DE CHANTIER

Il est rappelé aux entreprises actives dans le domaine de la construction que:

- Les feux de chantiers et le remplissage de fouilles avec des déchets sont strictement interdits. Les contrevenants sont passibles d'une amende administrative de 100 F à 60 000 F, suivant la gravité de l'infraction ou du cas de récidive. Ces dispositions découlent de la loi sur la gestion des déchets du 5 août 1999 (L 1 20) et de son règlement d'application (L 1 20.01).
- Toute installation mobile de recyclage de déchets inertes (notamment les concasseuses et les pinces concasseuses) doit être au bénéfice d'une autorisation d'exploiter délivrée par le Département du territoire, service de géologie, sols et déchets (GESDEC) afin de pouvoir intervenir sur un chantier situé en territoire genevois.
- Depuis le 15 mars 2008, l'exportation de matériaux d'excavation de Suisse en France est soumise à la nouvelle procédure européenne relative au Règlement CE 1013/2006 concernant les transferts de déchets.

Le conseiller d'Etat
Robert CRAMER.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ

Publication des réglementations locales du trafic

En application des articles 3 à 6 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, le Département du territoire a adopté les réglementations locales du trafic suivantes:

Commune et lieu	No et date de publication de l'enquête publique	Date de la réglementation locale du trafic	Objet
Puplinge - chemin de Champ-Dollon	No 3260 du 5 août 2009	11 septembre 2009	Stationnement
Genève - boulevard de Saint-Georges	Mesure de chantier TCOB	11 septembre 2009	Circulation
Genève - rue des Bains	Mesure de chantier TCOB	11 septembre 2009	Circulation
Veyrier - route du Stand-de-Veyrier	Mesure de chantier	11 septembre 2009	Vitesse
Meyrin - route de Meyrin, tronçon Riantbosson-Journet	Mesure de chantier TCMC	11 septembre 2009	Circulation
Lancy - route de Chancy, place des Ormeaux, avenue Louis-Bertrand	Mesure de chantier TCOB	11 septembre 2009	Circulation
Lancy - rampe Quidort	Mesure de chantier TCOB	11 septembre 2009	Circulation
Onex - chemin de Cressy	Mesure de chantier	11 septembre 2009	Circulation
Troinex - routes d'Annecy, de Moillebin, de Troinex et chemin des Moulins-de-Drize	Arrêté expérimental d'une année	11 septembre 2009	Circulation

Les réglementations locales du trafic édictées pour une durée supérieure à 60 jours ou se répétant périodiquement peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (loi 8793 du 1^{er} janvier 2003 modifiant l'article 17 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987).

Les décisions y relatives peuvent être consultées à la Direction générale de la mobilité (DGM), 20, rue du Stand, 1204 Genève, du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h, exclusivement sur rendez-vous avec Mme Evelyne Jolliet, tél. 022 546 78 21.

AUTORISATIONS

AUTORISATION ÉNERGÉTIQUE

Département du territoire - Service cantonal de l'énergie

Dossier N°	Requérant	Propriétaire	Nature de l'ouvrage	Puissance	Parcelle	Feuille	Commune et lieu
09/66	La pharmacie du Pommier Sàrl	CIA	Installation de climatisation	13,6 kW	2118	5	Grand-Saconnex

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative (4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours à compter de sa publication.

Le dossier peut être consulté au Département du territoire, service de l'énergie, 4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève, tous les jours de 9 h à 12 h.

Publication FAO du 16 septembre 2009

Le conseiller d'Etat
Robert CRAMER.

ÉCONOMIE ET SANTÉ

PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Autorisations de pratique délivrées par le Département de l'économie et de la santé du 1^{er} juillet au 31 août 2009

A. PROFESSIONS DE LA SANTÉ

1. Nouvelles autorisations

Noms et prénoms	Date de naissance
AMBULANCIERS	
CAPPONI Fausto	03.09.78
CHAPERON Thierry	09.01.69
FORAY Valérie	23.11.84
GUTIERREZ Emilio	24.01.85
JEAN-MAIRET Stéphane	04.02.83
ASSISTANTES DENTAIRE	
BONVENT Yoanne	05.09.82
CHRYSANTHOS Claudia	17.11.85
NGO NYETAM Yolande	12.05.82
ASSISTANT(E)S EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE	
BARBEZAT Ludovic	23.06.83
BORGES REIS Dylan	04.03.89
BOURQUIN Marc	02.07.53
BRUN Françoise	11.04.75
CHEMALY BRUNNER Marie-Françoise	22.06.59
FORNEROD Natividad	14.01.75
MARQUES DOS SANTOS	
FRADE Susana	22.08.80
NIYONZIMA KEITA Médiatrice	20.05.82
OSTWALT Françoise	21.03.58
ASSISTANTES MÉDICALES	
BRAND Véronique	05.09.64
HERRING Aude	03.09.80
LEONE Cindy	08.06.79
LARNER Sophie	30.10.70
VELASCO Nathalie	03.07.75
DENTISTES	
CHAOUI Anissa	20.02.49
CIGDEM David	27.06.73
DE TREMAUDAN Henry	08.06.57
GACHET Christophe	16.06.62
MESSERLI Patrick	18.06.80
PARGA ACHURY Tatiana	25.08.75
DIÉTÉTICIENNES	
ATTIE Marie Claire	22.09.62
CORONADO Jocelyne	18.04.54
ERGOTHÉRAPEUTES	
CARLSSON Véronique	19.04.70
CHAMBE Noémie	28.09.85
HYGIÉNISTE DENTAIRE	

IPPOLITO Céline	22.05.81
INFIRMIER(ÈRE)S	
ABOU EL HOUDA Nadjate	12.11.86
AGBAKPEM Komlan	06.06.72
ALLAL Yasmine Asma	06.09.86
BARDEAU Anne-Sophie	28.04.83
BASKEVITCH Nelly	21.11.78
BORDIER Isabelle	28.10.70
BOUMALA Soumia	11.03.77
BRILLAT Florent	22.09.76
CAMPANA Marie	09.04.79
CHABOD Marie-Renée	15.08.61
CHARLET Eliane	27.01.84
CHOJNOWSKA WIDMER Agnieszka	07.01.78
COLINEAU Cédric	11.02.78
CONTERO Abigail	26.12.83
CORBET Christine	04.01.68
CORDIER Anaïs	26.06.84
DESBROSSES Géraldine	14.01.82
DEVAUX Géraldine	03.01.71
DEWET Sarah	05.03.77
DIBY Marc	15.09.62
FARES Hafiza	25.03.72
FIEVEZ Sandrine	31.05.72
FOUHAMI Aadil	21.09.83
GARCIA Catherine	24.06.81
GHANMI Ebtisem	26.04.83
GRIMAL Nathalie	19.05.80
GROSSET Catherine	01.04.59
HABRIH Messaouda	15.07.67
HAMOUDI Malkia	28.04.79
HOURIE Anne	05.10.59
IBANEZ Ana	10.02.70
KAYOUS Anissa	23.04.82
KEITA Stéphanie	02.09.74
LAMY Cécile	15.03.79
LEFEVRE Armelle	08.04.69
LEVRELLE Gaëlle	13.01.87
MALENGILA Alberto	29.01.63
MASISA PUETA Muande	28.07.67
MATEUS Sabrina	15.04.84
MATHIOT Anne-Catherine	31.12.80
MATHON Véronique	27.04.60
MERCIER Elodie	27.09.81
METRAL LAU Valérie	28.12.76
MICHAUX Véronique	05.07.76
MONNET Aurore	09.07.81
NUNEZ Manuel	09.02.78
PANETTA Hélène	23.10.76
PISANO Patricia	11.10.68
PLINE Laetitia	22.08.76
PUSLECKI Coline	13.12.86
RAMAROSON Karen	27.03.76

RIOUMINA-BAULET	
Alena	27.10.68
ROSTAN Caroline	19.06.76
SCALISI Rosine	30.04.83
SCHELLEKENS Elodie	22.12.76
TCHIBOZO Priscilla	18.01.87
TRAVERSE Anne	18.01.65
VANDE ROSIEREN Ludovic	26.12.73
VERDY Virginie	22.08.76
LOGOPÉDISTES	
COLLAUD Amélie	27.09.84
DELANNAY Anne	08.10.68
MÉDECINS	
CONSTANTINIDIS Dino	16.02.68
DEPNER Gabriele	18.05.55
DUPARC Philippe	29.09.47
EGGER Marc	08.11.73
GUETARNI Sahnoun	26.02.60
HEYMANS Philippe	22.06.71
JENE GIORGIS Nuria	06.01.70
LAWSON-CHROCO Ludovic	21.05.63
LUCHETTA BRADBURY Rachel	11.11.71
MARANGON Nicola	22.08.71
MOTTU Alexandre	30.07.77
NAVARRO Isabel	03.09.81
PELLATON Saskia	06.06.74
REVERDIN Alexandra	11.03.74
RAGETH Alexandra	10.11.70
ROBERT Laurent	18.06.76
RUEFF CACITTI Marie-Karine	15.03.69
SENOUF David	07.09.74
SUPPAN Laurent	21.03.79
THURNEYSSEN André	14.10.47
VIGNES Marie-France	15.01.61
VILLATE BOCCONELLO Alexis	12.03.64
WABER Lakshmi	19.03.75
ZALTZMAN Andrea	26.09.64
OPTICIEN(NE)S, groupe b	
ABDELLAOUI Khalid	25.02.70
RAIMONDI Luc	28.08.74
VION Fanny	22.01.86
FUHRER Michael	14.11.86
PHARMACIEN(NE)S	
TOUALLY Mabea Casimir	26.09.77
VERBEKE Stéphanie	11.02.1979
PHYSIOTHÉRAPEUTES	
FABRE Olivier	07.10.78
GIUNTINI Gaëlle	01.03.72
GLASBRENNER Léonore	17.11.82
PROVOST Pauline	22.02.82

WEYRICH Karina	26.12.63
PODOLOGUE	
REVUS Caroline	17.10.86
PSYCHOLOGUES	
MAHINC Martine	24.12.47
UNY Isabelle	17.10.63
SAGE-FEMME	
IZQUIERDO Chloé	25.09.81
TECHNICIEN AMBULANCIER	
GURDIAN Michaël	04.01.79
TECHNICIENS EN RADIOLOGIE MÉDICALE	
MENOUD François	04.01.78
NINO GODOY Julian	27.02.75
THÉRAPEUTE EN PSYCHOMOTRICITÉ	
METZGER Céline	26.07.78
VÉTÉINAIRE	
ZOLTAK Vanessa	29.04.79

2. Annulation

ASSISTANTE EN MÉDECINE DENTAIRE	
CHAOUI Anissa	20.02.49

B. INSTITUTIONS DE SANTÉ

1. Nouvelles autorisations

Etablissements médicaux privés

M. Thomas WILL	
Centre de conseils et consultations systémiques	
39, rue de Lausanne	
1201 Genève	
Centre Médico-Chirurgical (Genève) CMC SA	
Centre Médico-Chirurgical de Chantepoulet (CMC)	
10, rue de Chantepoulet	
1201 Genève	
Centre d'Imagerie Médicale de Cornavin SA	
Imagerie médicale	
18, place de Cornavin	
1201 Genève	

PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Le Département de l'économie et de la santé rappelle aux membres des professions de la santé que les dispositions légales en vigueur leur font une obliga-

tion d'annoncer au médecin cantonal leurs changements d'adresse, d'état civil, ainsi que toute autre modification de leur statut professionnel susceptible d'influer sur l'inscription au registre de leur profession (K 3 02.01, art. 11).

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL AU COMITÉ DE GESTION DU DÉPARTEMENT D'EXPLOITATION DES HUG DU 26 OCTOBRE 2009

1. La date de l'élection complémentaire, selon le système majoritaire, d'un membre du personnel au comité de gestion du département d'exploitation des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), est fixée au **lundi 26 octobre 2009**, sous réserve d'une élection tacite.
2. Les candidats doivent s'inscrire. Ne peuvent être candidats et n'ont le droit de vote que les membres du personnel qui, au 31 décembre de l'année qui précède l'élection, ont accompli sans discontinuer leur période probatoire et qui doivent au moins la moitié de leur temps à leur fonction.
3. Le dépôt des listes de candidats doit être fait, en mains propres, à la chancellerie des HUG, Hôpital cantonal, 4, rue Gabrielle-Perret-Gentil, 1205 Genève, **au plus tard le lundi 21 septembre 2009 à 12 h**. La chancellerie tient à la disposition des groupements intéressés les formules spéciales pour le dépôt des listes. Une même personne ne peut signer qu'une liste et ne peut retirer sa candidature après dépôt de la liste.
4. Les HUG procèdent à l'impression des bulletins.
5. Cette élection a lieu exclusivement par correspondance.
6. Si l'élection n'est pas tacite, le dépouillement des bulletins aura lieu le **mardi 27 octobre 2009 à 9 h** aux HUG, Hôpital cantonal.

Le conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER.

POUVOIR JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

L'an deux mille neuf et le 16 septembre.

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **Mme Tsatsral Tumensereg**, anciennement domiciliée 35, rue de Moillebeau, 1209 Genève, actuellement sans résidence ni domicile connus, que, dans son audience du 13 juillet 2009, le Tribunal de première instance, statuant en matière de procédure sommaire, a rendu dans la cause No C/11074/2009 entre **Alpha-pay AG**, requérante, et Mme Tsatsral Tumensereg, citée, un jugement par défaut dont le dispositif est le suivant:

LE TRIBUNAL, statuant par défaut et par voie de procédure sommaire:

1. Prononce la mainlevée provisoire de l'opposition formée au commandement de payer, poursuite No 08 208055 A.

2. Condamne la partie citée à payer 150 F à titre de dépens à la partie requérante, frais de publication FAO non compris.

La greffière: F. BARONE. Le présent jugement est à la disposition de Mme Tsatsral Tumensereg au Parquet du procureur général, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1^{re} cour, 3^e étage, où elle peut le retirer.

18-635057

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 16 de la loi de procédure civile, assignons **Mme Anne-Marie Huber Frei**, actuellement sans domicile ni résidence connus, à comparaître le 9 novembre 2009 à 14 h 15, devant le Tribunal de première instance, salle B5, pour l'introduction de la demande, cause C/12658/2009-6, formée par **M. Pierre Grimm**.

La greffière de chambre:
M.-C. GOMES DE SOUSA BARRADAS.

Une copie de l'assignation destinée à Mme Anne-Marie Huber Frei a été remise, vu son domicile inconnu, au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1^{re} cour, 3^e étage, où elle peut la retirer.

18-635225

TRIBUNAL TUTÉLAIRE

Publications en vertu des articles 369, 375 et 387 CCS

1^{re} insertion

Par décision du 26 juin 2009, le Tribunal tutélaire a prononcé l'interdiction de **Mme Daccia Muniz Fantauzzi**, née le 13 mars 1990, originaire de Genève, domiciliée 19, rue du Village-Suisse, 1205 Genève.

Il a désigné **Mme Nathalie Genton Zeller**, cheffe de section auprès du service des tutelles d'adultes, aux fonctions de tutrice de **Mme Daccia Muniz Fantauzzi**.

Il a relevé en conséquence **Mme Nathalie Genton Zeller**, de ses fonctions de représentante légale provisoire de **Mme Daccia Muniz Fantauzzi**, sus-nommée.

Genève, le 16 septembre 2009.

La greffière: F. DEFARIA.

TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS

Mme Josette Huguenin-Dezot, précédemment domiciliée 3, avenue Henri-Bordier, 1203 Genève, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informée, en application de l'article 16 de la loi genevoise de procédure civile, qu'elle est citée à comparaître par devant la cinquième chambre du Tribunal des baux et loyers, le **lundi 5 octobre 2009 à 8 h 15**, 7, rue des Chaudronniers à Genève, 1^{er} étage, salle F1, pour y être enten-

due dans la cause C/30097/2008/5-D quant à la demande formée par la **Fondation HBM Emile Dupont**, demanderesse, représentée par le secrétariat des Fondations immobilières de droit public.

La procédure suivra son cours nonobstant l'absence de Mme Josette Huguenin-Dezot.

P.o. la greffière:

M.-A. MOREL ATALLAH. P.-S.: Une copie de la convocation, destinée à Mme Josette Huguenin-Dezot est à sa disposition au Parquet du procureur Général, où elle peut la retirer.

18-635052

PARQUET

M. Moussa Diara, né le 15 juillet 1975, ressortissant malien, dernier domicile connu: Kleegartenstrasse, 3930 Viège (VS), est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 3 septembre 2009.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1^{re} cour, 3^e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-635375

M. Diang Diallo, né le 23 janvier 1985, ressortissant guinéen, dernier domicile connu: Rugenstrasse 77, 3800 Matten bei Interlaken (BE), est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 28 août 2009.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice,

1, place du Bourg-de-Four, 1^{re} cour, 3^e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-635373

Mme Pauline Gillet, née le 18 décembre 1986, ressortissante française, dernier domicile connu: c/o M. Jean-Gabriel Jannier, 26, chemin de la Montagne, F-01630 Sergy, est informée qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 21 août 2009.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1^{re} cour, 3^e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-635050

M. Khalid Bensouda Koraichi, né le 3 août 1958, ressortissant français, dernier domicile connu: 29, route de Baduel, lot Heliconias, F-97300 Cayenne, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 12 août 2009.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1^{re} cour, 3^e étage.

Pour le procureur général:
C. SZABO, huissière.

18-635224

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE

Par acte déposé le 1^{er} septembre 2009, au nom de **Société privée de Gérance**, la commission a été saisie d'un recours

contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **14 août 2009, dossier No APA 31590**, autorisant **M. Alain Bouvard** à édifier une construction sur la parcelle **6971, feuille 28**, de la commune de **Genève-Cité**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

Par acte déposé le 02.09.2009, au nom de **M. et Mme Nicolas et Sara Mach**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information publiée dans la FAO du **28 août 2009, dossier No DD 100310**, autorisant **M. Jean-Yves Le Cotonnec** à édifier une construction sur la parcelle **7023, feuille 71**, de la commune de **Collonge-Bellerive**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

JURIDICTION DES PRUD'HOMMES

Réduction d'ouverture des guichets au public - septembre et octobre 2009
27, boulevard Helvétique

Le pouvoir judiciaire informe que la juridiction des prud'hommes réduit son horaire d'ouverture au public du 16 septembre au 31 octobre 2009: **fermé le matin - ouvert de 13 h à 17 h**. Les heures d'ouverture des guichets des autres juridictions sont inchangées.

POURSUITES ET FAILLITES

OFFICE DES POURSUITES DE GENÈVE

NOTIFICATIONS

En application de l'article 66, alinéa 4, chiffre 2, LP

(la notification se fait par publication lorsque le débiteur se soustrait obstinément à la notification)

Le débiteur est sommé de payer dans le délai de **vingt jours** à compter de la présente insertion, les sommes qui lui sont réclamées, les frais de l'Office et le coût de la présente publication. Le débiteur qui entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer la poursuite, doit former opposition auprès de l'Office soussigné verbalement ou par écrit dans les **dix jours** dès la présente insertion. Si le débiteur ne conteste qu'une partie de la dette, il doit indiquer exactement le montant contesté ou le montant non contesté, faute de quoi la dette entière sera contestée. S'il n'obtempère pas à cette sommation de payer et s'il ne forme pas opposition, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite à l'expiration du délai de vingt jours dès la présente insertion.

Poursuite No	Débiteur	Créancier	Créance selon commandement de payer (CDP)	Sfr.
09 177172 N	ADF Analyse Data Finance SA Quai du Seujet 36 1201 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	301,30
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			
09 612243 J	ADAMINI André 53, route de Frontenex 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	14 900,55
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2004			
09 612259 S	ADAMINI André 53, route de Frontenex 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	15 500,05
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2006			
09 612281 T	ADAMINI André 53, route de Frontenex 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	14 982,30
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2005			
09 169076 M	AYAMAN Olivier 83, route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy	Cornèr Banca SA Via Canova 16 6900 Lugano	Capital plus frais	2 413,10
Cause de l'obligation:	ADB 08 170557 J du 30.5.08			
09 616680 L	BARQAWI Mahmoud 4, rue du Belvédère 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	658,05
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 671942 U	BEDLOW Roy 46, boulevard des Tranchées 1206 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	38 274,20
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			
09 612813 P	BOCQUET Jean 45, rue Caroline 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	42,05
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 616213 U	BONACCORSI Florian 36, quai du Seujet 1201 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	3 760,10
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 674593 M	BONACCORSI Florian 36, quai du Seujet 1201 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	135,—
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 670767 W	BONJOUR Didier 6, av. Pictet-De-Rochemont 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	8 093,30
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 617510 J	CEESAY André 25, rue de Genève 1225 Chêne-Bourg	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	3 163,75
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 673307 K	CEESAY André 25, rue de Genève 1225 Chêne-Bourg	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	136,35
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 174536 C	DA SILVA GODINHO Eduardo 10, rue Maunoir 1207 Genève	GE Money Bank SA Bändliweg 20 8048 Zurich	Capital plus intérêts et frais	8 786,90
Cause de l'obligation:	Contrat leasing No L34-511228.0 du 21.4.2005			
09 670615 L	DEL CANO DIAZ Christian 5, rue De-Miléant 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	68,80
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			
09 153103 Z	DEMHASAJ Donika 35, rue du 31-Décembre 1207 Genève	Dipl. Ing. Fust SA Service juridique Bureau Romandie 2, avenue Général-Guisan 3960 Sierre	Capital plus intérêts et frais	1 318,50
Cause de l'obligation:	Fact. No 745.894 du 4.2.09 plus frais de gestion			
09 148875 V	DIAZ GUANZIROLI Nelida Beatriz 54, ch. de Grange-Collomb 1227 Carouge	Commune de Meyrin Service financier 2, rue des Boudines 1217 Meyrin	Capital plus intérêts et frais	5 198,05
Cause de l'obligation:	Solde fact. du 16.1.1995 - reconnaissance de dette			
09 149737 H	DIAZ GUANZIROLI Nelida 54, ch. de Grange-Collomb 1227 Carouge	Dr. Claude Ries p.a. Mme Laurence Chouet, agent d'affaires brevetée 49, rue des Eaux-Vives 1211 Genève 6	Capital plus intérêts et frais	800,70
Cause de l'obligation:	Notes d'honoraires du 18.9.06, 18.7.06 et 9.5.06 plus frais / indemnité			
09 157537 E	DIOD, Inspired Media SA, en liquidation actuellement sans adresse inscrite au registre du commerce de Genève Exercice 32840/2006 - Impôt à la source employeur	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - Impôts à la source 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	5 719,75

09 612868 E	DURET Xavier 4, av. de la Gare-des-Eaux-Vives 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	4 951,15
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2006			
09 169720 M	GUERDAT Gérald 5, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	Hosni Elfiki p.a. Moser Vernet & Cie, agence immobilière 10, chemin Malombré 1206 Genève	Capital plus intérêts et frais	2 300,—
Cause de l'obligation:	Indemnités pour occupation illicite plus charges 1.5.-30.6.2009 moins acompte versé le 30.4.09			
09 613205 N	GUERDAT Gérald 5, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	7 255,45
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2006			
09 671740 N	GUERDAT Gérald 5, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	562,45
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			
09 157117 L	IGLESIAS Rosa 10, chemin de Tivoli 1213 Petit-Lancy	La Rente Immobilière SA p.a. Rosset & Cie, agence immobilière 28, rue des Charmilles 1211 Genève 13	Capital plus intérêts et frais	5 868,—
Cause de l'obligation:	Indemnités pour occupation illicite plus charges 1.3.-31.5.2009			
09 143078 W	JEAN-PETIT - MATILE Marie rue du Perron 3 1204 Genève	Sanitas Grundversicherung AG M- & BW Bern Länggassstrasse 7, PF 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	1 596,40
Cause de l'obligation:	LAMal primes 1.9.-31.12.08 plus frais de rappels			
09 139361 L	JEAN-PROST Sébastien 47, route de Frontenex 1207 Genève	Cornèr Banca SA Via Canova 16 6900 Lugano	Capital plus frais	6 336,40
Cause de l'obligation:	ADB 07 192767 Z du 3.10.07 plus frais de poursuite précédents			
09 672292 N	JUTZELER Patrick 39, rue Caroline 1227 Les Acacias	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	220,25
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 144049 R	KATO Minoru 32, route de Malagnou 1208 Genève	Sanitas Grundversicherung AG M- & BW Bern Länggassstrasse 7, PF 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	690,80
Cause de l'obligation:	LAMal primes 1.11-31.12.08 plus frais de rappels			
09 157200 W	LANDENBERGUE Claude 19, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	CIA p.a. Régie Pilet & Renaud SA 2, boulevard Georges-Favon 1204 Genève	Capital plus intérêts et frais	7 693,—
Cause de l'obligation:	Loyers décembre 08 - juin 09			
09 613478 S	LANDENBERGUE Claude 19, rue du Vieux-Moulin 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	28 978,50
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 672807 D	LAROCHELLE Jean-Louis 19, rue Daniel-Gevril 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	86,30
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 672806 E	LEFRANÇOIS Alexandre 8, place des Ormeaux 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	177,10
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 612528 Z	LLOYD Kostia 14, Grand-Rue 1204 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	105,25
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2002			
09 601004 A	LOPES MARQUES Helder 65, av. du Bois-de-la-Chapelle 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - Impôts à la source 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	8 729,05
Cause de l'obligation:	Contributions publiques - Impôt à la source 2007			
09 601017 L	MANIEMA NZAMBI Roger 12E, avenue Henri-Golay 1219 Châtelaine	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - Impôts à la source 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	42,15
Cause de l'obligation:	Contributions publiques - Impôt à la source 2007			
09 675228 X	MANISCALCO Marco 63, route de Frontenex 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	352,70
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 615488 G	MEDJA AVANG Liliane 52, route de Malagnou 1208 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	3 539,40
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
09 674346 F	MEDJA AVANG Liliane 52, route de Malagnou 1208 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	130,45
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 608461 V	MEHLING Chantal 4, avenue de Beau-Séjour 1206 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	5'078,25
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2006			
09 671437 T	MOORE Sally 12, rue Saint-Joseph 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	2 444,05
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2005			
09 668265 R	MÜLLER Rita 7, avenue de Chamonix 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	415,95
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			
09 615891 U	MUZENGA Tumba 72, rue de Saint-Jean	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale	Capital plus intérêts et frais	9 838,50

(Suite page suivante)

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

Cause de l'obligation:	1201 Genève Contributions publiques 2007	26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3		09 614803 B	SALZMANN Dominique 8, avenue des Amazones 1224 Chêne-Bougeries	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	2 564,90
09 671388 W	MUZENGA Tumba 72, rue de Saint-Jean 1201 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	664,55	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 673638 A	SALZMANN Dominique 8, avenue des Amazones 1224 Chêne-Bougeries	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	98,15
09 825635 L	NAFTULE Nicolas 8, avenue Théodore-Flournoy 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Service taxe exemption obligation de service 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	257,60	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Taxe 2007			09 614841 K	SEGURA Rodrigo 65, avenue du Lignon 1219 Le Lignon	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	6 447,65
09 616785 X	NEVES DA MOTA Antonio 1, rue François-Meunier 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	3 510,10	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 673861 H	SEGURA Rodrigo 65, avenue du Lignon 1219 Le Lignon	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	265,75
09 674827 H	NEVES DA MOTA Antonio 1, rue François-Meunier 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	194,05	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 163670 N	SEJDIU Sevdailj 75, avenue du Lignon 1219 Le Lignon	Sanitas Grundversicherung AG M- & BW Bern Länggassstrasse 7, PF 8749 3001 Berne	Capital plus intérêts et frais	513,20
09 613620 M	NICOLET Philippe 7, rue du Comte-Géraud 1213 Onex	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	8 122,10	Cause de l'obligation:	LAMal primes novembre 08 plus frais de rappels		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 613831 H	SEYOUM Amanuel 19, rue du 31-Décembre 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	556,50
09 670412 G	OATES Thomas 122, route de Frontenex 1208 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	22,85	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			09 673145 L	SEYOUM Amanuel 19, rue du 31-Décembre 1207 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	26,90
09 672471 U	OATES Thomas 122, route de Frontenex 1208 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	4 189,60	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 162685 J	TEIXEIRA José 34, rue Daubin 1203 Genève	CONCORDIA Hauptsitz Bundesplatz 15 6002 Lucerne	Capital plus frais	1 485,90
09 171531 U	PALAZON Miguel 5, quai du Cheval-Blanc 1227 Les Acacias	CONCORDIA Hauptsitz Bundesplatz 15 6002 Lucerne	Capital plus frais	2 851,80	Cause de l'obligation:	LAMal primes 1.1.-31.3.09 plus frais de rappel et traitement		
Cause de l'obligation:	LAMal primes 1.1.-30.6.2009 plus frais de rappel et de traitement			09 672689 G	TEIXEIRA José 34, rue Daubin 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	130,05
09 613340 S	PALAZON Miguel 5, quai du Cheval-Blanc 1227 Les Acacias	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	1 490,25	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 614618 C	THIERSTEIN David 9, avenue De-Gallatin 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	2 753,15
09 672692 D	PALAZON Miguel 5, quai du Cheval-Blanc 1227 Les Acacias	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	54,60	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 673766 L	THIERSTEIN David 9, avenue De-Gallatin 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	106,10
09 601064 K	PARKER Juliet 1, promenade de l'Europe 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - Impôts à la source 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	42,15	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques - Impôt à la source 2007			09 621044 T	TORINO Andrea 28, avenue Louis-Bertrand 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	1 511,90
09 177958 H	PEREIRA DOS SANTOS Fernando 18, rue Daubin 1203 Genève	Moove Sympany SA 7, chemin Surinam, CP 140 1211 Genève 13	Capital plus intérêts et frais	2 897,10	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007		
Cause de l'obligation:	LAMal primes juillet-décembre 08, part. personnelles du 27.8. et 1.10.08 plus frais de sommation et poursuite			09 671448 F	TORINO Andrea 28, avenue Louis-Bertrand 1213 Petit-Lancy	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	55,25
09 670585 U	PEREIRA DOS SANTOS Fernando 18, rue Daubin 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	190,50	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 151709 P	TORINO Salvatore 28, ch. des Grand-Buissons 1233 Bernex	NICKS SA 20, rue du Vidollet 1202 Genève	Capital plus intérêts et frais	170 000.—
09 614600 X	REDECKER Ursula 11, rue Leschot 1205 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	3 213,10	Cause de l'obligation:	Contrat conclu le 18.2.09		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 669737 R	VERRECCHIA Claudio 11, rue d'Ermenonville 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	618,15
09 672395 B	RODRIGUEZ Domingo 73F, avenue d'Aire 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	1 071,55	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 113338 X	VETTOVAGLIA Alexandre 11, chemin de la Clairière 1207 Genève	Société coopérative Chênes verts c/o FLPAI 8, Cité Vieusseux 1203 Genève	Capital plus intérêts et frais	5 073,40
09 614439 X	RODRIGUEZ ALMUINA Marlène 10, rue Daniel-Gevril 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	11 068,95	Cause de l'obligation:	Loyer et charges 1.11.2008-31.1.2009, charges chauffage saison 2007/2008 plus frais de rappels		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 671940 W	VISENTINI Daniel 1A, rue du Beulet 1203 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	975,80
09 614449 L	ROMAGNOLI Carmen 25, avenue Vibert 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	4 183,85	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			09 673034 G	WALLER Sébastien 8, rue Louis-De-Montfalcon 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	26,90
09 673592 A	ROMAGNOLI Carmen 25, avenue Vibert 1227 Carouge	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	156,25	Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2007			09 612391 Y	WEBER Sylvain 288 bis, route de Saint-Julien 1258 Perly	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	19,60
09 671415 S	ROSSET Olivier 36, quai du Seujet 1201 Genève	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale - IFD 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	134,55	Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2005		
Cause de l'obligation:	Impôt fédéral direct 2006			09 617066 S	WEBER Sylvain 288 bis, route de Saint-Julien 1258 Perly	ÉTAT DE GENÈVE Administration fiscale 26, rue du Stand, CP 3937 1211 Genève 3	Capital plus intérêts et frais	5 823,10
				Cause de l'obligation:	Contributions publiques 2007			
								Office des poursuites – Genève Le préposé: O. CHOLLET. 18-635466

OFFICE DES POURSUITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le mardi 3 novembre 2009 à 10 h 30 aura lieu à Genève, à la salle des ventes de l'office des poursuites, 46, rue du Stand, 1204 Genève, au 1er étage, la vente aux enchères publiques de l'immeuble (soit le feuillet PPE No 53-2) inscrit au registre foncier au nom de **Mme Rhea Sabine Baddi**, domiciliée 9, chemin des Floraliés, 1216 Cointrin (également débitrice).

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE ABRITANT LA PPE

L'immeuble est situé 9, chemin des Floraliés, en la commune de Vernier. Il s'agit d'une villa individuelle dans un quartier résidentiel divisée en 2 appartements. Il consiste en deux parts de propriété par étage (PPE) de la parcelle de base No 53, dont la surface totale est de 902 m², située en zone de construction 5, sur laquelle sont érigés les bâtiments No A63 (habitation à deux logements,

107 m²) et No A1369 (bâtiment plus petit que 20 m², 11 m²).

DESCRIPTION DU FEUILLET

PPE
L'appartement se situe dans une villa comprenant un sous-sol en parties communes, un appartement au rez-de-chaussée et un appartement aux 1er et 2e étages. L'entrée commune pour les deux logements se situe au rez-de-chaussée. Le feuillet PPE 53, No 2, représentant 500/1000, confère un droit exclusif dans le bâtiment No A63 sur le lot 2.04

(partie appartement), le lot 3.01 (partie appartement, balcon) et le lot 4.01 (partie appartement). L'appartement de 4 pièces est situé au 1er étage et dans les combles et comprend un couloir desservant 2 chambres donnant sur un balcon, une cuisine équipée et une salle de bains. Depuis la cuisine, accès à une extension de la maison comprenant une grande pièce avec cheminée, un accès à l'étage. L'immeuble est actuellement occupé par la propriétaire.

Voir expertise pour plus de détails. Une unique visite sur place est organisée par l'office le mardi 13 octobre 2009 à 9 h 30.
ESTIMATION DE L'OFFICE
Cinq cent quatre-vingt cinq mille francs
Cl.....CHF 585 000.—.
Délai de production: mercredi 30 septembre 2009.
AVIS
Les conditions de vente et l'état des charges seront déposées au 1er étage (Suite en page 8)

Antennes

Les bonnes ADRESSES

Rénovations

ICS AUDIO-VIDEO
TELERÉSEAU
ANTENNE SATELLITE
COLLECTIVE & INDIVIDUELLE
SURVEILLANCE VIDEO
T. 022 320 68 68 F. 022 320 68 67
Bd du Pont d'Arve, 2 C.p.649 1211 Genève 4

LEMANSERVICES
FACILITY SERVICES
108, rue de Lyon
1203 Genève
Tél. 022 735 61 32
Fax 022 700 80 93
www.lemanservices.com
Rénovation
Maçonnerie
Revêtement de sol
Serrurerie
Nettoyage
Paysagiste
Une équipe de professionnels à votre écoute, devis sans engagement!

Assurance

Déménagement

Emballage
Cartons

Nettoyage

Service aux
entreprises

CA
Comptoir de l'Assurance
Quai du Cheval Blanc 11 - 1227 Les Acacias
Tél. 022 301 76 71 - Fax 022 301 76 73
Conseils et courtage,
simples et proches de vous.
info@lecomptoir.ch www.lecomptoir.ch

L'efficacité
Vous voulez déménager à bon prix?
Demandez-nous une offre, nous vous ferons gagner de l'argent!
BALESTRAFRIC
DÉMÉNAGEMENT ET TRANSPORT
Tél. 022 308 88 00
RUE BAYLON 17-19 - CH - 1227 CAROUGE / GENÈVE - www.balestrafic.ch

selfbox.ch
Le self-service du déménagement
Cartons et de matériel d'emballage:
Vente "on-line" et direct.
Louez votre espace de rangement.
Tél. 021 807 30 25 Etoy www.selfbox.ch

CLEANING SERVICE
NETTOYAGE & MAINTENANCE
Rue du Prieuré 32 CH - 1202 GENEVE
Tel. :022 731 37 37 - Fax :022 731 37 38
www.cleaningservice.ch
Succursale Vaud Tel. 021 634 44 04

ALPemploi
RESSOURCES HUMAINES
Industrie et Technique
28, ALEX-GAVARD • 1227 CAROUGE
TÉL. 022 304 13 00
Tertiaire
31, BD HELVETIQUE • 1207 GENEVE
TÉL. 022 718 38 80
www.alpemploi.ch

Carrelages

HARSCH transports
L'ART DU DÉMÉNAGEMENT
Tél. 022 300 4 300
www.harsch.ch

Fleuriste

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
Henri Galley & Fils S.A.R.L.
Depuis 1963
Entretien de bureaux
Nettoyage de villas et appartements
Vitrines
Ponçage et vitrification de parquets
Lundi - vendredi 8h00-12h00 et 14h00-17h00
022 343 82 14 - h.galley@bluewin.ch
Case postale 1175 - Route des Acacias 18 - 1211 Genève 26

Toiture
étanchéité

CARRELAGE DESIGN
24, av. de la Gare des Eaux-Vives - 1208 Genève
Tél. 022 736 21 21 - Fax 022 840 26 46
e-mail : info@carrelagedesign.ch

Débarras
Recyclage

Ambiance morose?
Vite une rose!
Châtelain-Fleurs
Rue des Rois 17 - ☎ 022 329 31 44

MESSERLI NETTOYAGES
Propreté, Services, Revêtements de sols
CULTURE - TRADITION - QUALITÉ
11, rue Jacques-Grosselin
1227 Carouge
Tél. 022 839 60 90 - Fax 022 347 31 46
messengerli@cmesserli.ch www.cmesserli.ch

SIMON BORGHA TOITURES S.A.
www.borga.ch - 022 797 47 87

Chemiserie

DEBARAVITE
Débarasse appartements, caves, greniers, villas
Achète bijoux, montres ... payant comptant
Succession complète
Tel: 022/341 02 38
Natel: 079/200 57 63
E-mail debaravite@hotmail.com

Installations
sanitaires

ORGAPROPRE
nettoyage intégral du bâtiment
2bis rue Baylon • 1227 Carouge
Tél. 022 738 84 85 • Fax 022 738 84 24
www.orgapropre.ch

Transport

Pronto Moda Uomo & Donna
La Classe & l'Eleganza
de la mode Italienne
Xenko la chemise italienne 100% coton
Grand choix de chemises non finies pour
personnes raffinées dont la chemise
nécessite des retouches ou du sur mesure
22 rue du Gd-Bureau 1227 Acacias
Tél. 022 301 95 90

Encaveur

SANITAIRES - FERBLANTERIE
JACQUES DALLAIS & FILS
30 ans
1978 - 2008
26, av. du Petit-Serrin - 1225 Chêne-Bourg
T 022 348 61 91 - F 022 348 20 28
E bonjour@votmail.com

Pronet Services
Un autre regard sur la propreté...
Propreté • Nettoyage • Services
42, ch. du Vieux-Vésénaz - 1222 Vésénaz
Tél. 022 320 55 37 • Fax 022 320 55 39
www.pronetservices.ch • contact@pronetservices.ch

Depuis 1931
RITSCHARD
Transports Internationaux
Déménagements
Entreposage - Logistique
Rte des Jeunes 47 bis Tél. +4122 827 76 00
Case Postale Fax +4122 827 76 80
1211 Genève 26 www.ritschard.com

Coffre-fort
Sécurité

Fêtes de fin d'année
et cadeaux d'entreprises :
Pensez local et produits de qualité
Grand choix de crus élaborés au Domaine - Service personnalisé
DOMAINE DES ESSERTS
Raymond et Réjane RAMU - Vignerons-encaveurs
Essertines/Dardagny - Tél./Fax 022/754.12.47
www.domainedesesserts.ch

Jeux

Peinture
Papiers peints

Les 1^{er} et 3^e mercredi
de chaque mois
dès
Frs 125.-/mois
en noir/blanc
et
Frs 177.-/mois
en couleurs

Stop au Cambriolage
www.coffreclesfavre.ch
→ Portes blindées
→ Bloc-Portes
→ Serrures Multipoints
→ Coffres-Forts
CoffreClés Service
11 rue Dizerens - Genève
022 809 56 36

Votre contact
à votre service pour vos annonces
publicitas
Florian Baudevin
Tél. 022 807 34 62 - Fax 022 807 35 45
florian.baudevin@publicitas.com

Organisation de tournois de POKER
PLACEBO PRODUCTIONS
Location tables de Poker
renseignements: 079 625 75 75

Depuis 45 ans, des travaux de 1^{re} qualité
EP
PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CREPIS & DECORATION
079/301 00 02 ou 022/793 20 36
Cp 162 - 1213 Pt-Lancy 1 / eltschingerp@bluewin.ch

Publicité et administration
Publicitas SA
Rue de la Synagogue 35
CP 5845 - 1211 Genève 11
Tél. 022 807 34 00 - fax 022 320 01 62
faoge@publicitas.ch

Tarif 2009 (tva incluse)	12 mois	6 mois	3 mois	<input type="checkbox"/> 12 mois	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> AVS/établissements publics
<input type="checkbox"/> Genève	180.-	155.-	143.-	Entreprise: _____			
<input type="checkbox"/> Hors canton	205.-	178.-	164.-	Nom, prénom: _____			
<input type="checkbox"/> Etranger	341.-	—	—	Adresse: _____			
<input type="checkbox"/> AVS/établiss. publics	155.-	—	—	Date: _____	Signature: _____		

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

de l'office des poursuites, 46, rue du Stand, 1204 Genève, à partir du **jeudi 8 octobre 2009**, où chacun pourra en prendre connaissance.

Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné, dans le délai fixé pour les productions, leurs droits sur les immeubles, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà échue ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne soient pas constatés par le registre foncier. De même, les tiers auxquels un titre hypothécaire a été donné en gage doivent indiquer le montant de leur créance garantie par gage. Doivent également être annoncés les droits grevant l'immeuble lui-même. La vente est requise par un créancier saisissant.

<http://www.geneve.ch/opf/ventes>
Genève, le 31 août 2009.

OFFICE DES POURSUITES

S. DAYER-SPIRGI, juriste,
tél. 022 388 91 34.

18-632771

Mme Carla Alexandra Magalhaes Viamonte Andrezo, précédemment domiciliée 36, Grand-Rue, 1260 Nyon, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informée que, dans le cadre de la poursuite en réalisation de gage mobilier No 09 114977 R, la créancière a requis la vente du certificat de dépôt No 0584-880040-20-1 d'un montant de 2060 F constitué auprès du Credit Suisse le 6 octobre 2004.

Il sera procédé à l'encaissement dudit certificat **10 jours** après la présente publication.

Pour l'office:
C. JAQUET CORNUT, juriste,
18-635060

OFFICE DES FAILLITES**OUVERTURES DE FAILLITES**

Les créanciers du failli et les personnes qui ont des revendications à exercer sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances ou revendications à l'office et à lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). L'ouverture de la faillite arrête, à l'égard du failli, le cours des intérêts de toute créance non garantie par gage (article 209 LP). Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les productions. Ceux qui détiennent des biens du failli, en qualité de créanciers gagistes, ou à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office, dans le délai fixé pour les productions, tous droits réservés, faute de quoi ils encourront les peines prévues par la loi et pourront être déclarés déchus de leur droit de préférence en cas d'omission inexcusable.

Les titulaires de créances garanties par gage immobilier doivent annoncer leurs créances en indiquant séparément le capital, les intérêts et les frais, et dire également si le capital est déjà échu ou dénoncé au remboursement, pour quel montant et pour quelle date. Les créanciers hypothécaires et les tiers auxquels des titres garantis par les immeubles du failli ont été remis en gage sont tenus de déposer leurs titres à l'office dans le même délai. Les tiers doivent en outre indiquer le montant de leur créance garantie par le nantissement des titres hypothécaires. Les titulaires de servitudes nées sous l'empire de l'ancien droit cantonal sans inscription au registre foncier, et non encore inscrites, sont invités à faire valoir leurs droits à l'office des faillites dans les 30 jours, en joignant à leur production leurs moyens de preuve. Lorsque la masse en faillite comprend une part de copropriété sur un immeuble, cette sommation s'adresse aux titulaires de telles servitudes grevant l'immeuble lui-même et, en cas de propriété par étages régie par l'ancien droit cantonal, également aux titulaires de telles servitudes grevant l'étage compris dans la masse en faillite. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à un acquéreur de bonne foi de l'immeuble grevé,

à moins qu'il ne s'agisse de droits qui, d'après le code civil suisse, produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Les codébiteurs, cautions et autres garants du failli ont le droit d'assister aux assemblées des créanciers. Les notifications destinées aux intéressés demeurant à l'étranger leur seront adressées à l'office, tant qu'ils n'auront pas élu un autre domicile de notification en Suisse. Dans leurs productions, les créanciers sont priés d'indiquer leurs références bancaires complètes avec IBAN.

FAILLIS:

No 2009-000866-X-OFA5, **succession répudiée de Madame Daulte Micheline**, née le 5 octobre 1925, FR, qv. retraitée, domiciliée 14, chemin Etienne-Chennaz, 1226 Thônex, décédée le 17 août 2008.

Date du jugement de faillite: 9 juillet 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000939-T-OFA4, **succession répudiée de Madame Dedek Eliane**, née le 1er août 1978, Italie, qv. secrétaire, domiciliée 61, rue de Carouge, 1201 Genève, décédée le 6 avril 2009.

Date du jugement de faillite: 6 août 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 27 août 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000869-U-OFA5, **succession répudiée de Madame Dyer née Burgat Christiane Lucie**, née le 9 août 1934, NE, qv. secrétaire, domiciliée 3, rue des Chaudronniers, 1204 Genève, décédée le 3 mai 2009.

Date du jugement de faillite: 9 juillet 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000876-L-OFA1, **Monsieur Joller Raymond Antoine Jean**, né le 26 janvier 1949, NW, concierge, domicilié 7, chemin du Petit-Bois, 1219 Châtelaine.

Date du jugement de faillite: 9 juillet 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2008-001465-C-OFA1, **Monsieur Latis Liviu**, tous transports de marchandises, sis 60, rue de Berne, 1201 Genève, né le 2 septembre 1960, Roumanie, sp., domicilié 60, rue de Berne, 1201 Genève.

Date du jugement de faillite: 9 décembre 2008.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000805-N-OFA5, **Publicitron SA**, exploitation d'une agence de publicité, service, conseil et communication dans le domaine de la publicité, ayant son siège 16, chemin du Foron, 1226 Thônex.

Date du jugement de faillite: 23 juin 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000758-P-OFA3, **succession répudiée de Madame Soper Michèle**, née le 18 février 1952, GE, qv. employée Swissport, domiciliée 5, rue de la Prairie, 1202 Genève, décédée le 17 mai 2009.

Date du jugement de faillite: 9 juin 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 2 septembre 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2003-001121-J-OFA4, **The New China Garden Restaurant Sàrl**, exploitation de tout hôtel, café, brasserie, restaurant, notamment exploitation d'un restaurant chinois, ainsi qu'import-export et commerce de produits alimentaires et de fourniture pour les hôtels et restaurants; participations dans toute entreprise poursuivant un but analogue, sise 15, avenue De-Budé, 1202 Genève.

Date du jugement de faillite: 11 novembre 2003

Date de réouverture de la faillite: 27 août 2009.

Liquidation sommaire, article 231 LP: 27 août 2009.

Délai pour les productions: 16 octobre 2009.

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

SUSPENSIONS DE FAILLITES

Le Tribunal de première instance a, ensuite de constatation de défaut d'actif, prononcé la suspension des faillites mentionnées ci-après.

Si, dans le délai indiqué ci-dessous, aucun créancier ne requiert la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, les faillites seront clôturées.

Dans le même délai, et sous les peines de droit, notamment de l'article 324 CPS, chiffres 1 et 2, les débiteurs ont l'obligation de s'annoncer et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office.

Les personnes qui revendiquent des objets sont également tenues de s'annoncer dans le même délai.

FAILLIS:

No 2009-000625-J-OFA4, **succession insolvable de Monsieur Aubert Emile**, né le 17 juin 1943, BE, qv. déménageur, domicilié 11, rue Jean-Simonet, 1219 Châtelaine, décédé le 22 mars 2009.

Date du jugement de faillite: 13 mai 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000505-P-OFA5, **Madame Bokassa Marguerite**, domiciliée 8, rue Charles-Giron, 1203 Genève.

Date du jugement de faillite: 28 avril 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 3500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000743-F-OFA5, **Conimex Sàrl**, exploitation d'une entreprise de construction, conseils et expertises dans le domaine de la construction, commerce de produits et services, courtage ou autre activité en relation avec le but.

Date du jugement de faillite: 10 juin 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000757-R-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Di Pasquale Filippo**, né le 9 octobre 1965, Italie, domicilié 1, rue de la Débridée, 1227 Carouge, décédé le 20 mars 2009.

Date du jugement de faillite: 9 juin 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000807-L-OFA3, **First Models Agency S.A.**, toutes activités d'agence de placement de mannequins, hôtesses et photos-modèles, formation et cours de mannequins; organisation d'événements et toutes activités s'y rapportant, ayant son siège 4, rue des Terreaux-du-Temple, 1201 Genève.

Date du jugement de faillite: 23 juin 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000849-R-OFA4, **succession répudiée de Madame Janec Helena**, née le 5 mai 1943, République slovaque, qv. retraitée, domiciliée 61, route de Frontenex, 1207 Genève, décédée le 4 juillet 2008.

Date du jugement de faillite: 2 juillet 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 2500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000617-T-OFA3, **S & T Petroleum SA**, négoce, transactions, achat, vente de produits pétroliers et de ses dérivés ainsi que toutes activités nécessaires à la réalisation de son but; transactions, soit achat et vente de biens immobiliers et de terrains; la société n'exercera aucune activité en Suisse sauf celle nécessaire à son administration.

Date du jugement de faillite: 12 mai 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000877-K-OFA1, **SBEG Sàrl**, but: entreprise générale dans le domaine du bâtiment, principalement dans les travaux se rapportant à la pose de stores, serrurerie, menuiserie, peinture, gypserie, parquet, nettoyage et travaux de jardinerie, ayant son siège 18, route du vélodrome, 1228 Plan-les-Ouates.

Date du jugement de faillite: 9 juillet 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000020-S-OFA3, **Monsieur Zackyr Gala**, exploitant un tabacs-journaux-épicerie, sis 1, place de Saint-Gervais, 1201 Genève, né le 9 avril 1974, GE, manoeuvre, domicilié 55, rue de Vermont, 1202 Genève.

Date du jugement de faillite: 3 avril 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 3500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000531-L-OFA4, **Monsieur Zahnd Gilles Dominique Georges**, associé d'une SNC à Genève, né le 4 mars 1957, GE, inspecteur d'assurances, domicilié 30, rue Tronchin, 1202 Genève.

Date du jugement de faillite: 29 avril 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 3500 F.

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000445-E-OFA4, **Malibu Print Sàrl**, 10, rue de l'Avenir, 1207 Genève.

Date d'ouverture de la faillite: 31 mars 2009.

Date de la suspension de la liquidation: 2 septembre 2009.

Délai pour l'avance des frais: 28 septembre 2009.

Montant de l'avance des frais: 4500 F.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

ÉTATS DE COLLOCATION

Dans les faillites mentionnées ci-après sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. l'état de collocation (réf. No 1);
2. l'état de revendication, cas échéant (réf. No 2);
3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. No 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- 20 jours pour introduire action contre l'état de collocation (article 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (articles 49 et 80 OAOF);
- 10 jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (article 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés.

FAILLIS:

No 2009-000672-H-OFA3, **succession insolvable de Monsieur Aloui Ali**, né le 7 février 1963, GE, qv. poseur-emboîteur, domicilié 26, chemin des Palettes, 1212 Grand-Lancy, décédé le 12 mars 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000682-X-OFA4, **succession répudiée de Madame Boy Marie Louise**, née le 31 mars 1922, GE, qv. sp., domiciliée 18, route du Bout-du-Monde, 1206 Genève, décédée le 3 février 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000683-W-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Constantin Jean Louis Gérard**, né le 7 août 1927, GE, domicilié 4, chemin de l'Ancien-Péage, 1290 Versoix, décédé le 29 janvier 2009. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2009-000319-S-OFA5, **Madame Duarte Delfina**, née le 5 mars 1960, Portugal, employée de maison, domiciliée 11, rue du Pré-Jérôme, 1205 Genève. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000473-Z-OFA5, **Monsieur Gaillard Louis**, né le 26 mai 1955, domicilié p.a. M. René Gascon, 1203 Genève. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000488-H-OFA4, **Intemporelle SA**, design, conception, fabrication et commercialisation dans le domaine de la parfumerie, de l'horlogerie, de la bijouterie, des objets et des emballages de luxe, ayant son siège 32, rue des Noirettes, 1227 Carouge. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001376-Z-OFA5, **Yakos SA**, exploitation de cafés-restaurants, ayant son siège 23, chemin du Sautoir-d'Or, 1294 Genthod. (Réf. Nos 1-3.)

Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

MODIFICATIONS D'ÉTATS DE COLLOCATION

Dans les faillites mentionnées ci-après sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. l'état de collocation (réf. No 1);
2. l'état de revendication, cas échéant (réf. No 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- 20 jours pour introduire action contre l'état de collocation (article 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (articles 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication

(Suite page suivante)

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

cation seront considérées comme acceptées.

FAILLIES:

No 2007-000648 X-OFA1, **Médimobile SA**, service 24 heures sur 24 d'ambulances pour intervention sur appels, et transfert de malades, assis ou couchés, avec soins dans l'ambulance, ou de malades en chaise roulante, ayant son siège 43, rue Louis-Favre, 1201 Genève. (Réf. Nos 1-2.)
Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2009-000337-X-OFA5, **succession répudiée de Madame Peney née L'Huillier Monique Lucienne Henriette**, née le 21 avril 1917, GE, qv. retraitée, domiciliée 24, chemin des Châtaigniers, 1292 Chambésy, décédée le 20 janvier 2009. (Réf. No 1.)
Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000397-G-OFA5, **succession répudiée de Monsieur Rollet Alain**

Paul Gabriel, né le 17 décembre 1941, France, qv. boucher-charcutier, domicilié 93, avenue du Bois-de-la-Chapelle, 1213 Onex, décédé le 24 novembre 2008. (Réf. No 1.)
Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2009-000264-B-OFA3, **succession répudiée de Madame Vifian née Fogelweid Yvonne Jacqueline**, née le 15 mai 1932, VD, qv. retraitée, domiciliée 12-14, quai des Arénieres, 1205 Genève, décédée le 21 octobre 2008. (Réf. No 1.)
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

CLÔTURES DE FAILLITES

Par jugement rendu le 2 septembre 2009, le Tribunal de première instance a prononcé la clôture des faillites mentionnées ci-après.

FAILLIS:

No 2008-001385-P-OFA4, **succession**

insolvable de Madame Chiricuta née Baba Viorica, née le 13 décembre 1925, GE, qv. retraitée, domiciliée 18, route de La-Louvière, 1243 Presinge, décédée le 16 septembre 2008.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2007-000025-Z-OFA7, **ICM Globalnet SA**, services dans le domaine des télécommunications, en particulier s'agissant du trafic international des télécommunications, fournir, vendre, distribuer et installer le matériel et les logiciels liés à cette activité; conseil en matière de télécommunication, ayant son siège 3, rue du Mont-Blanc, 1201 Genève.
Pour tout renseignement: tél. 022 388 89 07.

No 2005-000994-J-OFA7, **M. et Mme Chung**, exploitation d'un restaurant chinois, ayant son siège 16, rue du Cendrier, 1201 Genève.
Pour tout renseignement: tél. 022 388 89 07.

No 2008-000818-F-OFA4, **succession répudiée de Madame Milia Danielle Georgette**, née le 25 janvier 1948, GE, qv. secrétaire, domiciliée 32, rue François-Lehmann, 1218 Le Grand-Saconnex, décédée le 31 mai 2008.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001494-W-OFA1, **succession répudiée de Madame Rass Claire**, née le 27 octobre 1929, ZH, domiciliée 36, rue du Môle, 1201 Genève, décédée le 13 mars 2008.
Pour tout renseignement: Groupe No 1, tél. 022 388 89 01.

No 2008-001410-M-OFA3, **SI Aire-Cercle**, achat, vente, construction, location, transformation et mise en valeur de biens immobiliers, ayant son siège 158, route d'Aire, 1219 Aire.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

No 2007-000903-V-OFA4, **succession répudiée de Madame Spalding Caro-**

line, née le 27 août 1921, Etats-Unis d'Amérique, qv. rentière, domiciliée 3, rue de Fribourg, 1201 Genève, décédée le 14 octobre 2006.
Pour tout renseignement: Groupe No 4, tél. 022 388 89 04.

No 2009-000114-P-OFA5, **succession répudiée de Mademoiselle Velasco Maria-Carmen**, née le 12 mars 1971, Espagne, qv. sp., domiciliée 31, rue de la Terrassière, 1207 Genève, décédée le 2 octobre 2008.
Pour tout renseignement: Groupe No 5, tél. 022 388 89 05.

No 2007-001011-C-OFA3, **succession répudiée de Monsieur Wiczorek Wieslaw Krzysztof**, né le 5 avril 1946, Pologne, qv. entrepreneur service de taxis, domicilié 89, avenue de Châtelaine, 1219 Châtelaine, décédé le 25 août 2007.
Pour tout renseignement: Groupe No 3, tél. 022 388 89 03.

Le préposé: C. POMMAZ.

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 3 SEPTEMBRE 2009, No 170.**MUTATIONS**

■ **ADMINISTRATION DE PATRIMOINE IMMOBILIER ADPI SA**, à Genève, CH-660-2164999-9, achat, vente, location, construction et exploitation d'immeubles, etc. (FOSC du 22.08.2008, p. 6/4621406). Dumenil Alain n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Buchs Jean-Bernard, de Jaun, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Registre journalier No 13478 du 28.08.2009 (05230128 / CH-660.2.164.999-9)

■ **Advanced Digital Broadcast Holdings SA**, à Pregny-Chambésy, CH-660-1674004-1, détention, acquisition et gestion de participations, etc. (FOSC du 07.11.2008, p. 6/4724200). L'assemblée générale du 26.06.2009 a décidé de créer une augmentation autorisée du capital-actions selon statuts. Statuts modifiés le 26.06.2009. Registre journalier No 13479 du 28.08.2009 (05229296 / CH-660.1.674.004-1)

■ **ARCE Stores SA**, à Lancy, CH-550-1048582-3, travaux d'installation, de réparation, d'entretien, etc. (FOSC du 14.07.2008, p. 9/4572552). Guggenheim Révision SA (CH-660-0491981-9) n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: FICOGERE ROMANDIE SA Comptabilité-Révision-Fiscalité (CH-550-0166753-1), à Payerne. Registre journalier No 13480 du 28.08.2009 (05230130 / CH-550.1.048.582-3)

■ **ART XXI SA**, à Genève, CH-550-1050517-2, expertise et commerce d'objets d'art et de décoration, etc. (FOSC du 03.10.2008, p. 7/4677100). Société fiduciaire d'Expertise et de Revision SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: PUBLEX Fiduciaire Sàrl (CH-660-0528998-9), à Genève. Registre journalier No 13481 du 28.08.2009 (05230132 / CH-550.1.050.517-2)

■ **ASA Switzerland Financial Services SA**, à Genève, CH-660-2390006-6, courtage, vente et achat de devises étrangères et métaux précieux (FOSC du 13.05.2008, p. 8/4472362). Yee Yat Sing Simon et Grandjean Jean Marie ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Yee Wu Fan Fanny, de Chine, à Hong-Kong, CHN, présidente, avec signature individuelle, et Rabina Pierre, de Bernex, à Crassier, avec signature collective à deux sont membres du conseil d'administration. Organe de révision: DRP SA (CH-660-0837997-8), à Genève. Nouvelle adresse: rue de Lausanne 42, c/o DRP SA, 1201 Genève. Registre journalier No 13482 du 28.08.2009 (05230134 / CH-660.2.390.006-6)

■ **ATELIER K ARCHITECTES ASSOCIÉS SA**, à Carouge (GE), CH-660-1774007-8, exploitation d'un bureau d'architectes, etc. (FOSC du 10.11.2008, p. 7/4726134). Quennoz Frédéric n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Ravaux Eric, de Savigny, à Genève, directeur. Registre journalier No 13483 du 28.08.2009 (05230136 / CH-660.1.774.007-8)

■ **Atelier Viale SA**, à Vernier, CH-660-1124991-1, activités dans le domaine du bâtiment (FOSC du 22.12.2006, p. 9/3695964). But modifié: activités dans le domaine du bâtiment, notamment travaux de serrurerie, menuiserie, peinture (cf. statuts pour but complet). La clause statutaire relative à la reprise de biens effectuée à la constitution est supprimée conformément à l'article 628, alinéa 4, CO. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 29.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Société Fiduciaire Prévisia n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13484 du 28.08.2009 (05229298 / CH-660.1.124.991-1)

■ **Banque Cantonale de Genève**, à Genève, CH-660-0018916-7, société anonyme de droit public (FOSC du 20.07.2009, p. 9/5149288). Signature collective à deux a été conférée à Chaffard Françoise, Vazquez Jose-Antonio, maintenant domicilié à Divonne-les-Bains, F, et Watkins Allison; leur procuration est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Graz Léonard, de Soral, à Genève. Registre journalier No 13485 du 28.08.2009 (05230138 / CH-660.0.018.916-7)

■ **Banque Privée Edmond de Rothschild SA**, à Genève, CH-660-0011924-3 (FOSC du 11.08.2009, p. 12/5190768). Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Sogno Laurence, de France, à Vulbens, F. Registre journalier No 13486 du 28.08.2009 (05230140 / CH-660.0.011.924-3)

■ **Banque Raiffeisen d'Arve et Lac société coopérative**, à Chêne-Bourg, CH-660-0018939-0 (FOSC du 01.04.2008, p. 7/4409448). Procuration collective à deux a été conférée à Vecere Antonella, de et à Genève. Registre journalier No 13487 du 28.08.2009 (05230142 / CH-660.0.018.939-0)

■ **BM Architectes Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-1665996-3, exploitation d'un bureau d'architectes, etc. (FOSC du 28.04.2003, p. 9/0966476). Selon déclaration du gérant du 23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13488 du 28.08.2009 (05230144 / CH-660.1.665.996-3)

■ **CAF SA**, à Genève, CH-660-0803994-9, achat, vente, exploitation et gérance de commerces, etc. (FOSC du 05.05.2009, p. 9/5004746). Sicuro Leone Maria n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Zimmermann Pierre, de Weggis, à Genève, président, et Leone

Tonino, jusqu'ici président, nommé délégué, lesquels signent individuellement. Registre journalier No 13489 du 28.08.2009 (05230146 / CH-660.0.803.994-9)

■ **Carnegie Fund Services SA**, à Genève, CH-660-1492003-3, représentation de fonds de placement étrangers (FOSC du 17.07.2009, p. 9/5146472). Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 25.08.2009. Registre journalier No 13490 du 28.08.2009 (05230148 / CH-660.1.492.003-3)

■ **CIGUE**, à Genève, CH-660-0612992-5, société coopérative, contribuer à la solution des problèmes de logement des étudiants et des personnes en formation (FOSC du 05.03.2009, p. 9/4911930). Athlan Anne-Sophie et van Singer Raphaël ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 13491 du 28.08.2009 (05230150 / CH-660.0.612.992-5)

■ **Clinique des Grangettes SA**, à Chêne-Bougeries, CH-660-0479987-6, exploitation d'un établissement médical ayant pour objet la prévention, le diagnostic et le traitement des affections humaines, etc. (FOSC du 20.02.2008, p. 7/4347414). Les pouvoirs de Bourgnon Victor sont radiés. Registre journalier No 13492 du 28.08.2009 (05230152 / CH-660.0.479.987-6)

■ **COFI GESTION SA**, à Genève, CH-660-1573001-6, études en matière de placement de capitaux, gestion de fortune (FOSC du 14.08.2001, p. 6221). Nouveaux statuts du 26.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Sodreco SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13493 du 28.08.2009 (05230154 / CH-660.1.573.001-6)

■ **Cofi Group Holding SA**, à Genève, CH-660-1449001-4 (FOSC du 10.08.2001, p. 6138). Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 26.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Sodreco SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13494 du 28.08.2009 (05230156 / CH-660.1.449.001-4)

■ **Corbol Sàrl**, à Carouge (GE), CH-660-3135007-1, fabrication et vente de produits de boulangerie et pâtisserie, etc. (FOSC du 27.12.2007, p. 10/4262842). De Pinho Almeida Domingos n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 15'000 a été cédée à l'associée Da Silva Filipa Andrea qui détient désormais les parts de CHF 5'000 et de CHF 15'000 formant le capital de CHF 20'000, et divisées en 40 parts de CHF 500. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 23.06.2009. Gérante: l'associée Da Silva Filipa Andrea avec signature individuelle. Selon déclaration de la gérante du

23.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier No 13495 du 28.08.2009 (05229300 / CH-660.3.135.007-1)

■ **Corener SA**, à Genève, CH-660-0187994-7, prestations de services aux sociétés du groupe pour l'élaboration d'opérations commerciales et financières, etc. (FOSC du 31.07.2006, p. 6/3489582). Richa Pierre est maintenant domicilié à Genève. Registre journalier No 13496 du 28.08.2009 (05230158 / CH-660.0.187.994-7)

■ **CRC, Cabinet Régis COPPEX**, à Thônex, CH-660-0880999-3, exploitation d'un cabinet fiduciaire et d'audit (FOSC du 20.02.2006, p. 8/3251028). Nouveau siège: Avully, avenue de Genève 52, 1237 Avully. Procuration individuelle a été conférée à Gavard Nicole, de France, à Thorens-les-Glières, F. Registre journalier No 13497 du 28.08.2009 (05229302 / CH-660.0.880.999-3)

■ **DIAMONDSTREAM TRADE & FINANCE SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-2743006-8, commerce de métaux et pierres précieuses (FOSC du 07.12.2006, p. 8/3670172). Nouveau siège: Pregny-Chambésy, chemin des Ancolies, c/o Bureau fiduciaire Zucchero, 1292 Chambésy. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Bureau fiduciaire Zucchero n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13498 du 28.08.2009 (05229304 / CH-660.2.743.006-8)

■ **Douanepartner, Mme Dominique Gosselin**, à Plan-les-Ouates, CH-660-2252006-0, activités relatives à la profession de déclarante en douane (FOSC du 17.07.2009, p. 9/5146496). Nouveau siège: Lancy, route du Grand-Lancy 2, 1227 Les Acacias. Registre journalier No 13499 du 28.08.2009 (05229306 / CH-660.2.252.006-0)

■ **E. Kiss-Borlase, Bureau Fiduciaire SA**, à Genève, CH-660-0245983-2, exécution de toutes opérations, etc. (FOSC du 27.07.2009, p. 11/5162936). Salerno Graziella est maintenant domiciliée à Chêne-Bougeries. Registre journalier No 13500 du 28.08.2009 (05230160 / CH-660.0.245.983-2)

■ **EasyMed Services SA**, à Genève, CH-660-0949005-0, distribution internationale au milieu des affaires et des médias d'un éventail d'informations, etc. (FOSC du 12.08.2009, p. 10/5193650). Administration: Khan Mohd Ayub, de Genève, à Coligny, président et délégué, avec signature individuelle, Bisognano Carmelo, de et à Genève, et Faoro Yvan et lesquels signent collectivement à deux; les pouvoirs de Faoro Yvan sont modifiés en ce sens. Registre journalier No 13501 du 28.08.2009 (05230162 / CH-660.0.949.005-0)

■ **Edition du 22 janvier, Daniel Howald**, à Vandœuvres, CH-660-0945992-1, édition (FOSC du 21.10.1992, p. 4920). Nouveau

siège: Genève, rue Verdaine 11, 1204 Genève.

Registre journalier No 13502 du 28.08.2009 (05229308 / CH-660.0.945.992-1)

■ **EGLB Entreprise Générale Location de Bennes SA**, à Vernier, CH-660-2065000-9, transport et location de bennes (FOSC du 25.07.2007, p. 9/4040840). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Bureau fiduciaire Zucchero n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13503 du 28.08.2009 (05229310 / CH-660.2.065.000-9)

■ **eWorldaccount Management SA**, à Genève, CH-660-0484006-6, toutes activités financières, commerciales et industrielles, etc. (FOSC du 18.05.2009, p. 8/5024524). Sindelar Pierre et Tamisier Christian ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 13504 du 28.08.2009 (05230164 / CH-660.0.484.006-6)

■ **EXTRAFOOD Sàrl**, à Plan-les-Ouates, CH-660-1091006-9, importation et exportation de produits alimentaires, etc. (FOSC du 29.12.2008, p. 12/4805368). Nouvelle raison sociale: **RITRADE Sàrl**. Statuts modifiés le 18.06.2009. Selon déclaration du gérant du 18.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13505 du 28.08.2009 (05229312 / CH-660.1.091.006-9)

■ **FONDATION DE RECHERCHE ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT FRAD**, à Genève, CH-660-0397002-5, participer à l'aide au développement de régions défavorisées, etc. (FOSC du 11.11.2002, p. 6/0722892). Les pouvoirs de Genequand Emmanuel, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Registre journalier No 13506 du 28.08.2009 (05230166 / CH-660.0.397.002-5)

■ **Fondation Johnny Aubert-Tournier «Maisons Mainou»**, à Vandœuvres, CH-660-1434996-7, encourager la création artistique en Suisse romande, etc. (FOSC du 12.06.2009, p. 10/5065714). Les pouvoirs de Maret Jean-Claude, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Lüscher Philippe, de Genève, à Plan-les-Ouates, directeur. Registre journalier No 13507 du 28.08.2009 (05230168 / CH-660.1.434.996-7)

■ **Fondation OESO - Health Operating Polydisciplinary Expertise Services**, à Genève, CH-550-1029962-8, améliorer l'efficacité des systèmes de santé en offrant différents services (FOSC du 10.02.2009, p. 9/4870916). Scarpignato Carmelo, d'Italie, à Parme, I, est membre et secrétaire du conseil avec signature collective à deux. Geissbühler Antoine, de Lauperswil, à Veyrier, et Polge de Combret Bernard, de France, à Martigny, sont membres du conseil sans signature sociale. Registre journalier No 13508 du 28.08.2009 (05230170 / CH-550.1.029.962-8)

(Suite page suivante)

URGENCES

Urgences sanitaires,
SOS ambulances: 144.
Police: 117.

Service du feu: 118.

Service d'urgence -
Médecins à domicile

Service Rendez-vous Rapides

(Association des médecins):

tél. 022 322 20 20.

SOS Médecins à domicile

(24 h sur 24): tél. 022 748 49 50.

SOS Infirmières (24 h sur 24):

tél. 022 420 24 64.

Maternité et gynécologie

(32, boulevard de la Cluse):

tél. 022 372 33 11.

Urgences obstétricales

(accouchements): tél. 022 382 42 36.

Urgences gynécologiques:

tél. 022 382 68 16.

Policlinique chirurgie et médecine:

jour et nuit, 022 372 64 08.

Pédiatrie: Hôpital des enfants:

permanence téléphonique

24 h sur 24, tél. 022 382 45 55,

47, avenue de la Roseira.

Clinique de Carouge

1, avenue du Cardinal-Mermillod,

1227 Carouge, 24 h sur 24,

tél. 022 309 45 45.

Clinique des Grangettes:

tél. 022 305 04 58,

7, chemin des Grangettes,

Chêne-Bougeries, lundi-vendredi

sur rendez-vous 18 h-24 h, week-end

et fériés sur rendez-vous 8 h-24 h.

Hôpital de la Tour:

tél. 022 719 61 00, 24 h sur 24

3, avenue J.-D.-Maillard, Meyrin.

Association des chiropraticiens:

du lundi au vendredi de 8 h à 18 h,

samedi, dimanche et jours fériés

de 8 h à 13 h, tél. 022 781 82 00.

Association des médecins-

dentistes de Genève: service d'ur-

gence, tous les jours, y compris

dimanche et jours fériés,

de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Du 14 au 17 septembre:

Michel Rapillard,

2, rue Du-Bois-Melly,

tél. 022 328 98 88.

Du 18 au 20 septembre:

Lulith Gonzalez,

20, rue du Mont-Blanc,

tél. 022 732 45 64.

Du 21 au 24 septembre:

Emmanuel Joubert,

12, rue des Vernes,

tél. 022 782 81 59.

Cliniques dentaires-urgences

et tous soins: du lundi au vendredi

de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 17 h,

dimanche et jours fériés de 9 h

à 17 h, en alternance: Champel,

rive gauche, 5, chemin Malombré,

tél. 022 346 64 44; Servette,

rive droite, 60, avenue Wendt,

tél. 022 733 98 00.

Prothèses dentaires cassées:

Service de réparation A.L.P.D.S.

7/7, de 9 h à 17 h, tél. 079 334 25 61.

Vétérinaires:

0900 83 83 43 ou 0900 VETEGE

(1,50 F/minute).

HUG - Base hélicoptère Rega 15:

tél. 144 ou 1414.

Services industriels de Genève:

permanence téléphonique

24 h sur 24, tél. 022 420 88 11,

2, chemin du Château-Bloch, Vernier.

La Main tendue (24 h sur 24):

143 ou 022 328 28 28.

Renseignements: 1811.

Service de l'heure: 161.

Prévisions météorologiques: 162.

Centrale des taxis: 022 33 141 33.

Secours routier (jour et nuit), numéro

d'appel pour la Suisse romande: 140.

IMPRESSUM

Editeur:

Chancellerie d'Etat de la

République et canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2

Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

publicitas

Rue de la Synagogue 35

Case postale 5845, 1211 Genève 11

tél. 022 807 34 00, fax 022 320 01 62

faoge@publicitas.ch

Modules:

largeur 55 mm / hauteur 32 mm

noir/blanc Fr. 85.- / quadri Fr. 120.-

Impression:

Atar Roto Presse SA,

Genève - Rue des Sablières 13

Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

AUTORISATIONS

AUTORISATIONS

Publication FAO du 16 septembre 2009

Département des constructions et des technologies de l'information
OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR			Dégrogation demandées LCI LALAT LPMNS**	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT						
APA 31307	Régie du Rhône SA	—	Rénovation des façades et de la toiture	—	—	—	—	2	200	7	Eaux-Vives, 57, rue de Montchoisy	Fornasari, M. et S., M. et Mme
APA 31322	Swisslife Property Management AG	Vuarraz, S., arch. c/o VVR Architectes	Transformation d'un appartement au 1er étage	9	—	—	—	2	1177	33	Eaux-Vives, 52, bd des Tranchées	Schweizerische Lebensversicherungs- und Rentenanstalt
APA 31529	Nicollier Paysages et Piscines pour Burri, S., Mme	—	Construction d'une piscine	—	—	—	—	5	5630	25	Thônex, 21, ch. des Castors	Burri, S., Mme
APA 31614	Dionisotti, J., Mme	Meylan, A., arch. c/o Atelier K Architectes Associés SA	Transformation d'un appartement au 7e étage	9	—	—	—	3	1973	35	Eaux-Vives, 11, rue Michel-Chauvet	Dionisotti, J., Mme
APA 31678	Mori Piscines SA pour Conway, M. et Mme	—	Piscine	—	—	—	—	5	230	10	Chêne-Bougeries, 16, ch. des Flombards	Conway, M. et A.-S., M. et Mme
APA 31778	Kummerman, R., Mme	Mayer, M., arch.	Transformation d'un vide sanitaire en cave	—	—	27 C	—	Agr.	5751	91	Collonge-Bellerive, 64, ch. de Saint-Maurice	Kummerman, R., Mme
APA 31787	Rentenanstalt	Mattana, E., arch.	Rénovation d'un appartement au 2e étage	9	—	—	—	5, dév. 3	1708	8	Chêne-Bougeries, 21, av. des Cavaliers	Rentenanstalt
101202/2	VF Valorisations Foncières SA	Mozer, A., arch. pour Giovanoli et Mozer Architectes	Construction d'un immeuble de logements, garage souterrain: diverses modifications du projet initial	—	—	—	—	5, dév. 3	1830, 1984, 2887	40	Eaux-Vives, 2, 4, rue Alice-Rivaz	Rohner, N. - Ponti, J. - Consort Dunant - VF Valorisations Foncières SA
101653/2	EDD - Entreprise générale SA	Dubouloz, G., arch.	2 villas mitoyennes, garages à voitures et abris jardin: modification et agrandissement des villas «Minergie», modification des implantations et installation de panneaux solaires en toiture	—	59	—	—	5	1019	1	Onex, 5-7, ch. du Monsû	Consorts Fanac

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5^e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).

** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de la Deutsche Bank (Suisse) SA et des sociétés connexes**, à Genève, CH-660-2008996-7, prémunir les membres de l'entreprise, etc. (FOSC du 27.03.2009, p. 9/4946824). Les pouvoirs de Hürzeler Reiner, jusqu'ici membre du conseil sont radiés. Bizzozero Marco, de Vezia, à Meilen, est membre du conseil avec signature collective à deux. Registre journalier No 13509 du 28.08.2009 (05229314 / CH-660.2.008.996-7)

■ **GE.CO. General Components SA**, à Genève, CH-660-1864996-4, agir comme agent et représentant de fournisseurs de marchandises, etc. (FOSC du 10.08.2007, p. 6/4062442). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 29.07.2009. Selon déclaration de l'administrateur unique du 25.06.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. EXCO Expertises & Conseils SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13510 du 28.08.2009 (05230172 / CH-660.1.864.996-4)

■ **Générale compagnie d'études financières et d'administration CEFA Sàrl**, à Genève, CH-660-1148994-3 (FOSC du 11.06.2009, p. 10/5062446). Quintero Le Rouge Roselyne n'est plus associée; sa part de CHF 19'000 a été cédée à l'associé-gérant Le Rouge Joël, maintenant domicilié à Thônex, dont la part est ainsi portée de CHF 1'000 à CHF 20'000, puis divisée en 20 parts de CHF 1'000. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou e-mail. Nouveaux statuts du 24.06.2009. Selon déclaration du gérant du 24.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13511 du 28.08.2009 (05230174 / CH-660.1.148.994-3)

■ **Georges Dentan Genève SA**, à Genève, CH-660-1319002-8, exploitation d'une entreprise d'étanchéité et d'asphaltage, etc. (FOSC du 29.01.2009, p. 10/4852728). Signature collective à deux de Dalla Zanna Philippe, nommé directeur; sa procuration est radiée. Procuration collective à deux avec un administrateur ou Dalla Zanna Philippe, de Bulle Nicolas et Donque Christelle, leurs pouvoirs étant modifiés en ce sens. Aleman Frédéric, de Develier, à Lausanne, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 13512 du 28.08.2009 (05229316 / CH-660.1.319.002-8)

■ **GM Concept SA**, à Carouge (GE), CH-660-0679992-2, publicité, marketing, édition et production graphique (FOSC du 29.11.2005, p. 7/3125010). But modifié: toute activité de création et de production graphique, réalisation de stands d'exposition; aménagement d'espaces; achat, vente, construction et transformation de biens immobiliers. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Pierre Bujard n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13513 du 28.08.2009 (05229318 / CH-660.0.679.992-2)

■ **High-Tech Bridge SA**, à Genève, CH-660-3042007-9, achat et vente de logiciels en Russie et en Ukraine (FOSC du 05.03.2008, p. 7/4372500). Nouveau siège: Meyrin, route de Pré-Bois 29, World Trade Center, 1216 Cointrin. But modifié: achat, vente et développement de logiciels de sécurité et de composants pour hardware et réseaux informatiques, fourniture de

services relatifs aux réseaux informatiques (installation, maintenance) et sécurité informatique (cryptage, internet, courrier électronique, ordinateurs) (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 18.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 18.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13514 du 28.08.2009 (05229320 / CH-660.3.042.007-9)

■ **hyeronimos VIALATIS Sàrl**, à Genève, CH-660-2595006-3, création et exploitation commerciale de sa marque «hyeronimos VIALATIS», etc. (FOSC du 16.11.2006, p. 6/3638674). Selon déclaration des gérants du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13515 du 28.08.2009 (05230176 / CH-660.2.595.006-3)

■ **Intertrust Management N.V., Curaçao, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0026981-6, prestations de gestion et conseils, etc. (FOSC du 30.07.2009, p. 11/5170630). La procuration de Cailleaud Aurélie et Feuille William est radiée. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale mais désormais sans autre restriction, a été conférée à Abdesslami Karima, Flak Sébastien et Pollet Fabienne; leurs pouvoirs sont modifiés en ce sens. Registre journalier No 13516 du 28.08.2009 (05230178 / CH-660.0.026.981-6)

■ **INTRAS ASSURANCES SA**, à Carouge (GE), CH-660-1527000-2 (FOSC du 29.05.2009, p. 9/5041398). Fusion: reprise des actifs et passifs de Blavignac S.A., à Carouge (GE) (CH-660-5400008-9), selon

contrat de fusion du 15.05.2009 et bilan au 31.12.2008, présentant des actifs de CHF 9'762'746.29, parmi lesquels sont contenus toutes les actions de la société reprenante, et des passifs envers les tiers de CHF 21'241.10. La fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, étant donné que l'actionnaire de la société transférante reçoit les actions propres de la société reprenante, acquises lors de la fusion. Registre journalier No 13517 du 28.08.2009 (05230180 / CH-660.1.527.000-2)

■ **Investment Management Consultancy IMC, Benceh**, à Carouge (GE), CH-660-2731006-5, gestion financière et administrative (FOSC du 02.03.2009, p. 9/4905124). Par jugement du 20.08.2009, le Tribunal de première instance a révoqué le jugement de faillite prononcé le 16.12.2008. Registre journalier No 13518 du 28.08.2009 (05229322 / CH-660.2.731.006-5)

■ **Jaton Yvan - Les Ateliers d'art et de design**, à Genève, CH-660-0966009-0, enseignement préparatoire à l'entrée aux écoles supérieures d'arts (FOSC du 28.04.2009, p. 6/4993444). Nouvelle adresse: rue de Hesse 16, 1204 Genève. Registre journalier No 13519 du 28.08.2009 (05230182 / CH-660.0.966.009-0)

■ **Jimboy SA**, à Genève, CH-660-1579004-7, exploitation d'une boutique de prêt-à-porter (FOSC du 24.10.2007, p. 6/4168480). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration de l'administratrice du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Bureau fiduciaire Zuchero n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13520 du 28.08.2009 (05230184 / CH-660.1.579.004-7)

(Suite page suivante)

REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTES EN AUTORISATION

Publication FAO du 16 septembre 2009

Département des constructions et des technologies de l'information OFFICE DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées			Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle	
				LDTR	LCI	LALAT						Abattage d'arbres**
100571/4	Maget, B.	Garabedian, R., arch.	Immeuble de logement et artisanat: installation de panneaux solaires en toiture	9	—	—	2	972, 974	49	Plainpalais, 7, rue des Pitons	Maget, B.	
101976/3	Burgi, N.	Strobino, F., arch. c/o Analyses et Développements immobiliers	Construction de 3 villas contiguës (27,5% minergie) avec garage, couvert, piscines, clôture, portail, capteurs solaires en toiture: construction de deux vérandas	—	—	—	5	3116, 3117	47	Veyrier, 4, 4A, ch. du Soujet	Borcard, P. et V., M. et Mme	
102450/2	Loredan, F. et D., M. et Mme	Vandenbeusch, C., arch.	Modification de la façade sud-ouest et du garage: modification de deux lucarnes	—	—	27	Agr.	1715	19	Meinier, 151, rte de Meinier	Loredan, F. et D., M. et Mme	
103107	Dubois, C. et C., M. et Mme	Bernhard, J.-G., arch. c/o Villvert SA	Construction d'une villa et d'un garage	—	—	—	Oui	5	1324	11	Pregny-Chambésy, 10A, ch. de Roilbot	Boeschel, H.-P.
103108	Ville de Genève	—	Transformation de vestiaires	—	—	—	—	Verd.	3940	52	Cité, quai du Mont-Blanc	Ville de Genève

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.

LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au Département des constructions et des technologies de l'information, office des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4e étage (9 h-12 h).

Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.

* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.

Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).

** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres.

Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au Département du territoire,

Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **L & M Air Maintenance Sàrl**, à Genève, CH-660-0541993-1, vente, installation, entretien et modification d'installations de ventilation et de climatisation, etc. (FOSC du 11.06.2004, p. 9/2304210). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration du gérant du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13521 du 28.08.2009 (05230186 / CH-660.0.541.993-1)

■ **Maison Nicolas Musin SA**, à Genève, CH-660-6563008-3, conception, création, production et commercialisation de nouvelles lignes de vêtements, etc. (FOSC du 03.10.2008, p. 7/4677130). Boisrond Etienne, Sandel-De Labouchère Christina, et Connor Gregory J. ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Musin Nicolas reste seul administrateur et signe désormais individuellement. Registre journalier No 13522 du 28.08.2009 (05230188 / CH-660.6.563.008-3)

■ **MANDARINE HELVETICA SA**, à Genève, CH-660-1185007-0, participations à toutes entreprises, etc. (FOSC du 01.02.2008, p. 6/4319124). Santander Jean-Marie n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Duizendstraal Geert, des Pays-Bas, à Londres, GB, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 13523 du 28.08.2009 (05229324 / CH-660.1.185.007-0)

■ **Merck Serono SA**, succursale à Genève, CH-660-6403008-5, recherche, développement, création, manufacture, etc., entreprise ayant son siège à Coinsins (FOSC du 27.08.2009, p. 9/5218600). La procuration de Biro Peter est radiée. Registre journalier No 13524 du 28.08.2009 (05229326 / CH-660.6.403.008-5)

■ **Mirabaud & Cie**, à Genève, CH-660-0060910-1, société en commandite, banque, etc. (FOSC du 19.08.2009, p. 10/5204590). La procuration de Garnier de Falletans Lionel et Rezzonico Philippe est radiée. Gast Georges et Pugliese Giuseppe, nommés sous-directeurs, continuent à signer par procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Cosandier Jérôme, de Genève, à Veyrier, directeur

adjoint, Lecertua Joseba, d'Espagne, à Thônex, directeur adjoint, Itoh Korsholm Nami, du Japon, à Prangins, sous-directrice, Riccardi Gérard Steven, de Vernier, à Féchy, sous-directeur, et Galyo Dénes, de Hongrie, à Vers, F. Registre journalier No 13525 du 28.08.2009 (05230190 / CH-660.0.060.910-1)

■ **New Way SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-0243996-8, achat, vente et exploitation d'établissements publics (FOSC du 31.10.2005, p. 7/3081712). Nouveau siège: Pregny-Chambésy, chemin des Ancolies, c/o Bureau fiduciaire Zuchero, 1292 Chambésy. Nouveaux statuts du 30.06.2009. Selon déclaration de l'administrateur du 30.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Pierre Gardet SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13526 du 28.08.2009 (05229328 / CH-660.0.243.996-8)

■ **ORGANISATION INTERNATIONALE DE MEDIATION GENEVE - OIMG**, à Puplinge, CH-660-2122002-9 (FOSC du 12.12.2006, p. 9/3677688). Nouveau nom: **ORGANISATION INTERNATIONALE DES MEDIATEURS GENEVE - OIMG**. But modifié: inciter à la paix entre les nations et les peuples du monde, les chefs d'Etat et de gouvernements par l'intermédiaire de médiateurs apolitiques et laïcs dénommés «Ambassadeurs de la paix de l'OIMG», œuvrant selon l'«Esprit de Genève» dans le respect de la charte de l'Organisation des Nations Unies et de toutes les conventions en découlant, plus particulièrement la «Déclaration universelle des droits de l'homme» avec pour finalité la cessation de toute hostilité et du terrorisme international (cf. statuts pour but complet). Ressources: cotisations; dons, legs, subventions; produit de l'activité. Organisation: comité exécutif, direction et vérificateur aux comptes. Nouveaux statuts du 30.01.2009. Comité exécutif: Mesey Robert, président, jusqu'ici secrétaire général, nommé en outre directeur, Beney Jacques, jusqu'ici premier vice-président, nommé vice-président, directeur et trésorier, Ciss Fabienne, jusqu'ici deuxième vice-président, nommée vice-présidente, Graf Eric Philippe, de Rafz, à Genève, vice-président, directeur et secrétaire, Jacquemier Emilie Hélène, de France, à Cessy, F, secrétaire, di Stefano Fulvio Gianluca, d'Italie, à Lancy, et Schöneburg Charles Rodolphe, de Guggisberg, à Confignon; signature collective à deux du président et des vice-présidents, et signature collective à deux avec le président ou un vice-président des autres membres du comité exécutif.

Registre journalier No 13527 du 28.08.2009 (05229330 / CH-660.2.122.002-9)

■ **PureCircle SA**, à Meyrin, CH-660-6164008-3, services administratifs et organisationnels, etc. (FOSC du 23.03.2009, p. 10/4937242). Miltsted Peter, de Grande-Bretagne, à Opio, F, président, et Mitchell William, de Grande-Bretagne, à Londres, GB, sont membres du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 13528 du 28.08.2009 (05230192 / CH-660.6.164.008-3)

■ **QUADRISOFT CONSULTING Sàrl**, à Genève, CH-660-1132007-5, prestations de service dans le domaine de l'informatique, etc. (FOSC du 16.05.2007, p. 7/3934026). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 15.05.2009. Hayoun Patrick n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 1'000 a été cédée à l'associé-gérant Le Roux Philippe qui détient maintenant les parts de CHF 19'000 et de CHF 1'000 formant le capital de CHF 20'000. Nouveau gérant: Büll Oliver, de Thônex, à Bernex, président, avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 14.05.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Nouvelle adresse: rue de Lyon 110, c/o Universervices Sàrl, 1203 Genève. Registre journalier No 13529 du 28.08.2009 (05229332 / CH-660.1.132.007-5)

■ **SGS Group Management SA**, à Genève, CH-660-1396998-9, assister, conseiller et fournir des services de gestion à des sociétés faisant partie du Groupe SGS, etc. (FOSC du 29.04.2009, p. 10/4995956). Procuration collective à deux a été conférée à Gregoire Nicolas Paul, de France, à Chêne-Bougeries. Registre journalier No 13530 du 28.08.2009 (05230194 / CH-660.1.396.998-9)

■ **SI Laperly A**, à Genève, CH-660-0157980-7, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). «SCF Révision SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13531 du 28.08.2009 (05230196 / CH-660.0.157.980-7)

■ **SI Laperly B**, à Genève, CH-660-0158980-0, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). «SCF Révision SA»

n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13532 du 28.08.2009 (05230198 / CH-660.0.158.980-0)

■ **SI les Jumelles H**, à Genève, CH-660-0129967-4, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). SCF Révision SA n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13533 du 28.08.2009 (05230200 / CH-660.0.129.967-4)

■ **SI Rholéman F SA**, à Genève, CH-660-0003963-4, acquisition et vente, location et fermage de ses immeubles (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835778). Fusions: reprise des actifs et passifs de Société Immobilière la Nitonette SA, à Genève (CH-660-0010922-4), selon contrat de fusion du 31.07.2009 et bilan au 30.06.2009, présentant des actifs de CHF 2'915'499.98, des passifs envers les tiers de CHF 2'056'762.06, soit un actif net de CHF 858'737.92. Reprise des actifs et passifs de Société Immobilière Horizons du Sud A SA, à Genève (CH-660-0265960-7), selon contrat de fusion du 31.07.2009 et bilan au 30.06.2009, présentant des actifs de CHF 9'652'056.26, des passifs envers les tiers de CHF 8'461'937.84, soit un actif net de CHF 1'190'118.42. Reprise des actifs et passifs de Société Immobilière Parc-Lamartine B SA, à Genève (CH-660-0045958-1), selon contrat de fusion du 31.07.2009 et bilan au 30.06.2009, présentant des actifs de CHF 1'642'428, des passifs envers les tiers de CHF 1'069'517.08, soit un actif net de CHF 572'910.92. Reprise des actifs et passifs de Société Immobilière Champel-Calas A SA, à Genève (CH-660-0172959-6), selon contrat de fusion du 31.07.2009 et bilan au 30.06.2009, présentant des actifs de CHF 2'499'067.47, des passifs envers les tiers de CHF 1'989'540.40, soit un actif net de CHF 509'527.07. Bien que la totalité du capital-actions des 5 sociétés soit détenue par le même actionnaire, la fusion donne lieu à une augmentation du capital de CHF 1'560'000 et à une attribution de 1'560 actions de CHF 1'000, au porteur, à l'actionnaire unique des sociétés. Augmentation par suite de fusion du capital-actions porté de CHF 50'000 à CHF 1'610'000 par l'émission de 1'560 actions de CHF 1'000, au porteur. Capital-actions: CHF 1'610'000, entièrement libéré, divisé en 1'610 actions de CHF 1'000, au porteur. Statuts modifiés le 20.08.2009. Registre journalier No 13534 du 28.08.2009 (05230202 / CH-660.0.003.963-4)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Silicon Graphics SA**, à Genève, CH-660-0407986-8, représenter et sauvegarder les intérêts du groupe Silicon Graphics, etc. (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835782). Les pouvoirs de Wood Gregory Scott sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Wheat James Davidson, des USA, à Los Altos, USA, directeur. Registre journalier No 13535 du 28.08.2009 (05230204 / CH-660.0.407.986-8)

■ **Société anonyme des immeubles de la Rue du Lac, en liquidation**, à Genève, CH-660-0003895-7, posséder, pour le compte de ses actionnaires, etc. (FOSC du 27.08.2009, p. 9/5218636). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 05.04.2005. Registre journalier No 13536 du 28.08.2009 (05230206 / CH-660.0.003.895-7)

■ **Société Immobilière Chêne-Préau**, à Genève, CH-660-0040911-2, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). «SCF Révision SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13537 du 28.08.2009 (05230208 / CH-660.0.040.911-2)

■ **Société Immobilière Fulmen SA**, à Genève, CH-660-0046933-7, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). «SCF Révision SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13538 du 28.08.2009 (05230210 / CH-660.0.046.933-7)

■ **Société Immobilière Servette-Midi B**, à Genève, CH-660-0022954-9, société anonyme (FOSC du 14.06.2005, p. 8). «SCF Révision SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: NISFID Sàrl (CH-660-0318009-0), à Meinier. Registre journalier No 13539 du 28.08.2009 (05230212 / CH-660.0.022.954-9)

■ **SODA POP Sàrl**, à Genève, CH-660-2153002-9, organisation de voyages et événements, etc. (FOSC du 21.01.2005, p. 8/2651712). Selon déclaration du gérant du 08.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13540 du 28.08.2009 (05230214 / CH-660.2.153.002-9)

■ **SOGEP Société Genevoise des Pétroles**, à Vernier, CH-660-1097997-7, exploitation des dépôts de pétrole à Genève, etc. (FOSC du 04.08.2009, p. 9/5178882). Engel Jan Meinhof n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Stelzer Peter, d'Allemagne, à Hamburg, D, et Weber Dieter, de Zurich, à Oberlunkhofen, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 13541 du 28.08.2009 (05230216 / CH-660.1.097.997-7)

■ **THE NUMBER ONE Sàrl**, à Meyrin, CH-660-1663998-0, exploitation d'un bar discothèque dancing cabaret (FOSC du 26.10.2000, p. 7321). Selon déclaration du gérant du 26.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13542 du 28.08.2009 (05230218 / CH-660.1.663.998-0)

■ **TILA SA**, à Genève, CH-660-0129000-5, commerce de prêt à porter et articles s'y rattachant (FOSC du 11.01.2001, p. 244). Communication aux actionnaires: Feuille

Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. SNouveaux statuts du 25.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 25.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Fiduciaire Wuarin et Chatton Société Anonyme n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13543 du 28.08.2009 (05230220 / CH-660.0.129.000-5)

■ **Transafin SA**, à Jussy, CH-660-1435995-2, conseils en matière financière et commerciale (FOSC du 05.12.2003, p. 8). But modifié: conseils en matière financière et commerciale; commerce et gestion de biens; importation et exportation de produits sous la marque «Mardegraf» dont elle est détentrice; opérations telles que le traitement de surfaces, soit nettoyage et ravalement de façades, enlèvement de tags et graffitis et application de protection (cf. statuts pour but complet). Nouveaux statuts du 29.06.2009. Pucci Jean-Marc et Chenevard Marie-Claire ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Stott Myles Tweedale, de et à Veyrier, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Caversham SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13544 du 28.08.2009 (05229334 / CH-660.1.435.995-2)

■ **Trenkwalder Personal AG Genf**, à Genève, CH-660-0915987-6, bureau de placement dans le secteur des postes permanents et de temporaire, etc. (FOSC du 06.07.2009, p. 17/5116764). Mairhofer Hermann, d'Autriche, à Altendorf, est membre du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 13545 du 28.08.2009 (05230222 / CH-660.0.915.987-6)

■ **UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP**, à Genève, CH-660-0071956-1, société anonyme (FOSC du 28.07.2009, p. 11/5165632). Les pouvoirs de Lowenton Allamand Ingrid, Robins Gregg S., ainsi que la procuration de Amouyal Nicolas sont radiés. Registre journalier No 13546 du 28.08.2009 (05230224 / CH-660.0.071.956-1)

■ **WW SPORTS SA**, à Genève, CH-660-0515005-6, commerce de tous articles de sport (FOSC du 25.05.2009, p. 8/5034202). Communication aux actionnaires: lettre, téléfax, e-mail ou Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 08.06.2009. Selon déclaration du conseil d'administration du 08.09.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Figesta SA n'est plus organe de révision. Registre journalier No 13547 du 28.08.2009 (05230226 / CH-660.0.515.005-6)

RADIATIONS

■ **Blagnac S.A.**, à Carouge (GE), CH-660-5400008-9, détention de participations dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire, etc. (FOSC du 16.09.2008, p. 8/4652614). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la société INTRAS ASSURANCES SA, à Carouge (GE) (CH-660-1527000-2). La société est radiée par suite de fusion.

Registre journalier No 13548 du 28.08.2009 (05230228 / CH-660.5.400.008-9)

■ **Garage du Temple, Luc Cerutti**, à Genève, CH-660-0115971-6, garage, etc. (FOSC du 03.12.1991, p. 5174). L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation. Actif et passif repris par la société «Garage du Temple SA», à Genève (CH-660-1956009-1). Registre journalier No 13549 du 28.08.2009 (05229336 / CH-660.0.115.971-6)

■ **MANAGEMENT CONSEIL HATLANEK**, à Lancy, CH-660-5221008-9, conseil en management, audit de certification qualité, environnement et sécurité, expertises (FOSC du 07.03.2008, p. 7/4376902). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Continuation des affaires par la société MCH Management Conseil Hatlanek Sàrl, à Lancy (CH-660-1955009-5). Registre journalier No 13550 du 28.08.2009 (05229338 / CH-660.5.221.008-9)

■ **Société Immobilière Champel-Calasa SA**, à Genève, CH-660-0172959-6 (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835788). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la SI Rholéman F SA, à Genève (CH-660-0003963-4). La société est radiée par suite de fusion. Registre journalier No 13551 du 28.08.2009 (05230230 / CH-660.0.172.959-6)

■ **Société Immobilière Horizons du Sud A SA**, à Genève, CH-660-0265960-7 (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835790). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la SI Rholéman F SA, à Genève (CH-660-0003963-4). La société est radiée par suite de fusion. Registre journalier No 13552 du 28.08.2009 (05230232 / CH-660.0.265.960-7)

■ **Société Immobilière la Nitonette SA**, à Genève, CH-660-0010922-4 (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835792). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la SI Rholéman F SA, à Genève (CH-660-0003963-4). La société est radiée par suite de fusion. Registre journalier No 13553 du 28.08.2009 (05230234 / CH-660.0.010.922-4)

■ **Société Immobilière Parc-Lamartine B SA**, à Genève, CH-660-0045958-1 (FOSC du 20.01.2009, p. 10/4835794). Les actifs et les passifs envers les tiers sont repris par la SI Rholéman F SA, à Genève (CH-660-0003963-4). La société est radiée par suite de fusion. Registre journalier No 13554 du 28.08.2009 (05230236 / CH-660.0.045.958-1)

FOSC DU 4 SEPTEMBRE 2009, No 171.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **Cougar Partners Sàrl**, à Genève, rue Jean-Gutenberg 5, 1201 Genève, CH-660-

1976009-9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 26.08.2009. But: exécution de mandats de conseil et de services, en matière de gestion d'entreprise et de gouvernance. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé-gérant: Steinmann Philippe, de Genève, à Versoix, pour 200 parts de CHF 100, avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 26.08.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13556 du 31.08.2009 (05232384 / CH-660.1.976.009-9)

■ **DF-Technique Sàrl**, à Carouge (GE), avenue de la Praille 45, 1227 Carouge, CH-660-1970009-4. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 25.08.2009. But: exploitation de bureaux techniques pour la construction, l'ingénierie civile et le dessin technique (cf. statuts pour but complet). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés-gérants: Deforel Gilles, de Veyrier, à Luins, président, et Favre Serge, de France, à Bons en Chablais, F, pour 10 parts de CHF 1'000 chacun, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 25.08.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13466 du 28.08.2009 (05232380 / CH-660.1.970.009-4)

■ **FundTrail SA**, à Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville 8, 1204 Genève, CH-660-1969009-4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 24.08.2009. But: conseil en matière opérationnelle, légale et d'investissement à l'intention de tous intermédiaires financiers suisses ou étrangers, ainsi que toute activité d'analyse, de recherche et de reporting liée à son but; la société n'effectuera pas de gestion de patrimoines (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre. Administration: Turettini Jean, de et à Genève, président, von Zwehl Konstantin, d'Allemagne, à Duillier, vice-président, et Silvestri Sandro, de France, à Genolier, lesquels signent collectivement à deux. Selon déclaration du conseil d'administration du 24.08.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 13557 du 31.08.2009 (05232386 / CH-660.1.969.009-4)

Tombola

RÉSULTATS TOMBOLA FÊTE D'ANIÈRES LE 5 SEPTEMBRE 2009

Billets Nos:

2010 - 1769 - 0595 - 1007 - 0007
 1557 - 0316 - 1638 - 1663 - 0441
 0480 - 0040 - 0699 - 1120 - 0199
 1009 - 1580 - 0634 - 1272 - 0128
 1317 - 1500 - 0882 - 0784 - 1010
 0489 - 2066 - 0831 - 0476 - 1288
 1189 - 1630 - 1483 - 1114 - 0590
 0052 - 0884 - 2140 - 0331 - 0387
 1044 - 0290 - 1043 - 0282 - 1817
 0827 - 0535 - 0248 - 0313 - 1195
 2048 - 0434 - 0221 - 0124 - 0551
 0559 - 2117 - 0752 - 0225 - 1628

Les lots sont à retirer sur rendez-vous au 079 626 98 27 jusqu'au 8 mars 2010.

Seule la liste officielle fait foi.